

RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA LOIRE EN AMONT DE NANTES

Réunion publique d'information – jeudi 2 mars

Ancenis-Saint-Géréon, Le Cellier,
Loireauxence, Montrelais, Oudon,
Vair-sur-Loire

LA LOIRE ÉVOLUE,
LES RISQUES D'INONDATION AUSSI



SOMMAIRE

1. QUELQUES DÉFINITIONS AUTOUR DES INONDATIONS

Questions – réponses

2. LE PPRI : UN OUTIL DE PRÉVENTION

3. LES CARTES DES ZONES INONDABLES

Questions – réponses



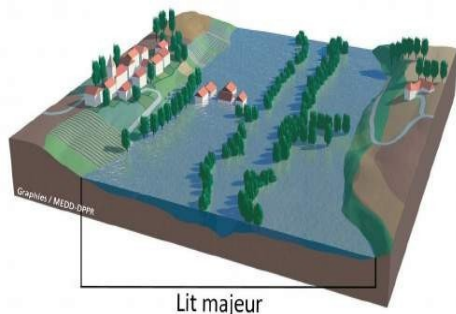
1. QUELQUES DÉFINITIONS AUTOUR DES INONDATIONS



UN TERRITOIRE EXPOSÉ AU RISQUE DE DÉBORDEMENT

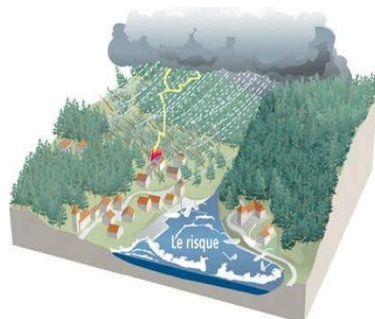
Les 3 types de risques d'inondation sur ce territoire :

1. Débordement



- Phénomène plutôt hivernal
- Montée en crue et décrue lentes et vitesses faibles
- Peu de dynamique

2. Submersion marine



- Phénomène soudain
- Vitesse de propagation rapide et violente
- Durée de submersion faible

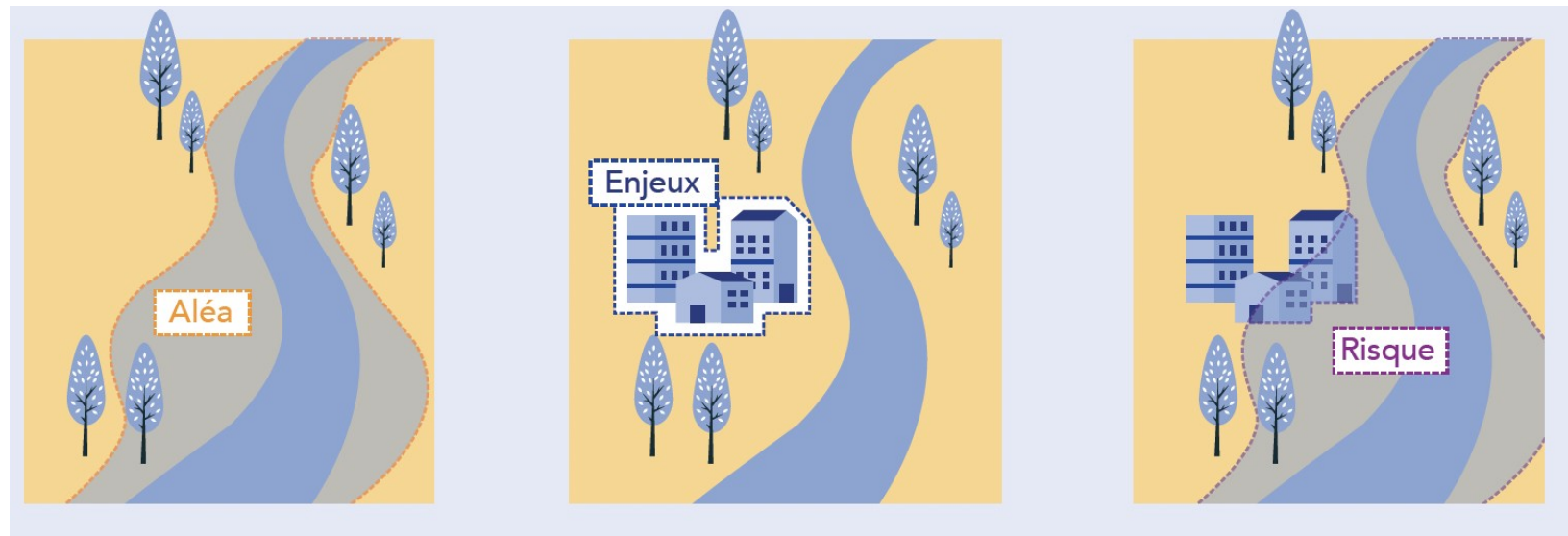
3. Ruissellement



- Phénomène plutôt estival
- Précipitations intenses
- Vitesses d'écoulements et de montée des eaux rapides



DE L'ALÉA AU RISQUE : UNE QUESTION D'ENJEUX



Lorsque la Loire déborde
dans une zone inhabitée
et non fréquentée



IL N'Y A PAS
DE RISQUE

Lorsque la Loire
déborde dans une zone
densément peuplée



RISQUE
MAJEUR



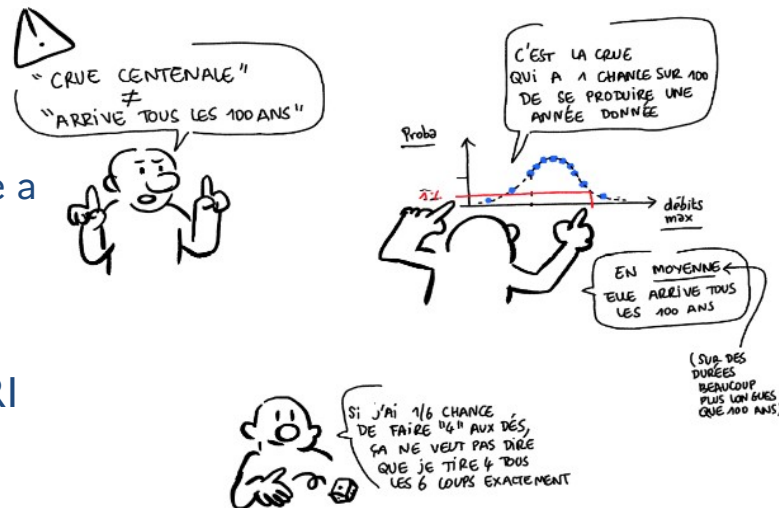
DE LA CRUE FRÉQUENTE A LA CRUE EXCEPTIONNELLE

Une question de probabilité : c'est l'OCCURRENCE

1

Les crues fréquentes

Peu importantes mais avec une probabilité importante de revenir régulièrement
(La crue de 1999 est qualifiée de décennale – elle a 1 risque sur 10 de se produire chaque année)



2

Les crues moyennes

C'est l'occurrence de référence pour les PPRI
(La crue de 1982 est qualifiée de centennale)

3

Les crues exceptionnelles

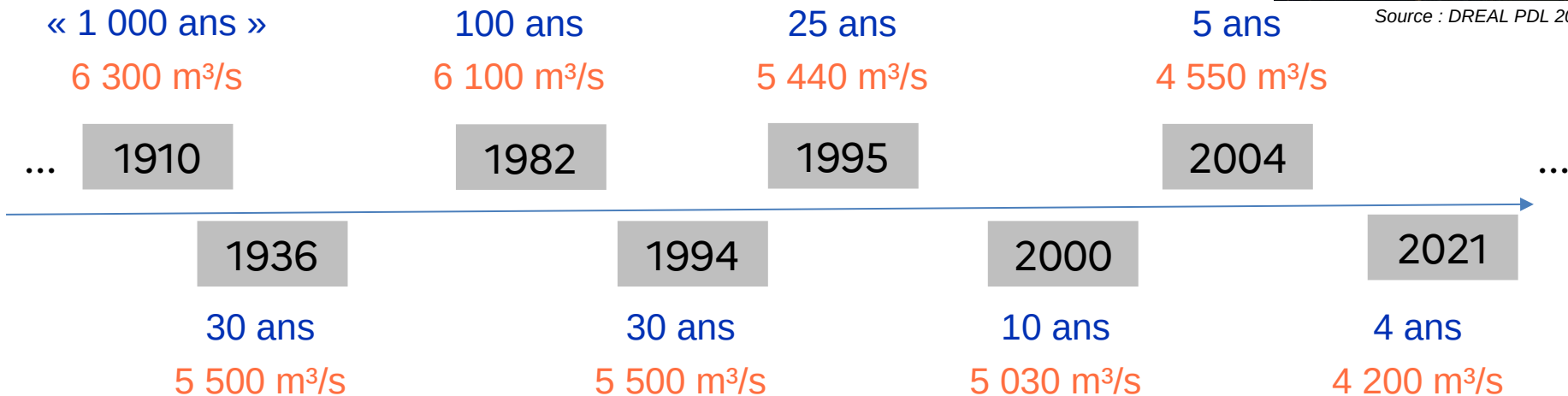
Elles sont rarissimes mais causent de très gros dégâts
(La crue de 1910 est désormais qualifiée de millénale)



LES GRANDES CRUES HISTORIQUES DE LA LOIRE



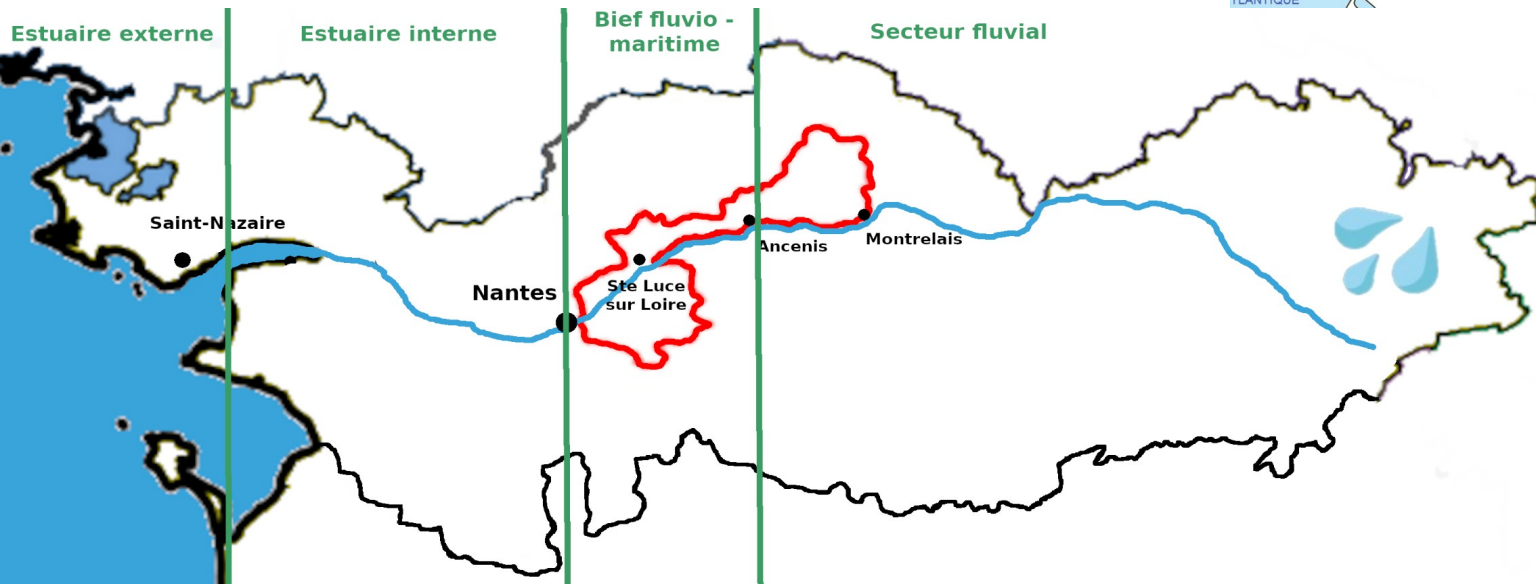
Source : DREAL PDL 2010



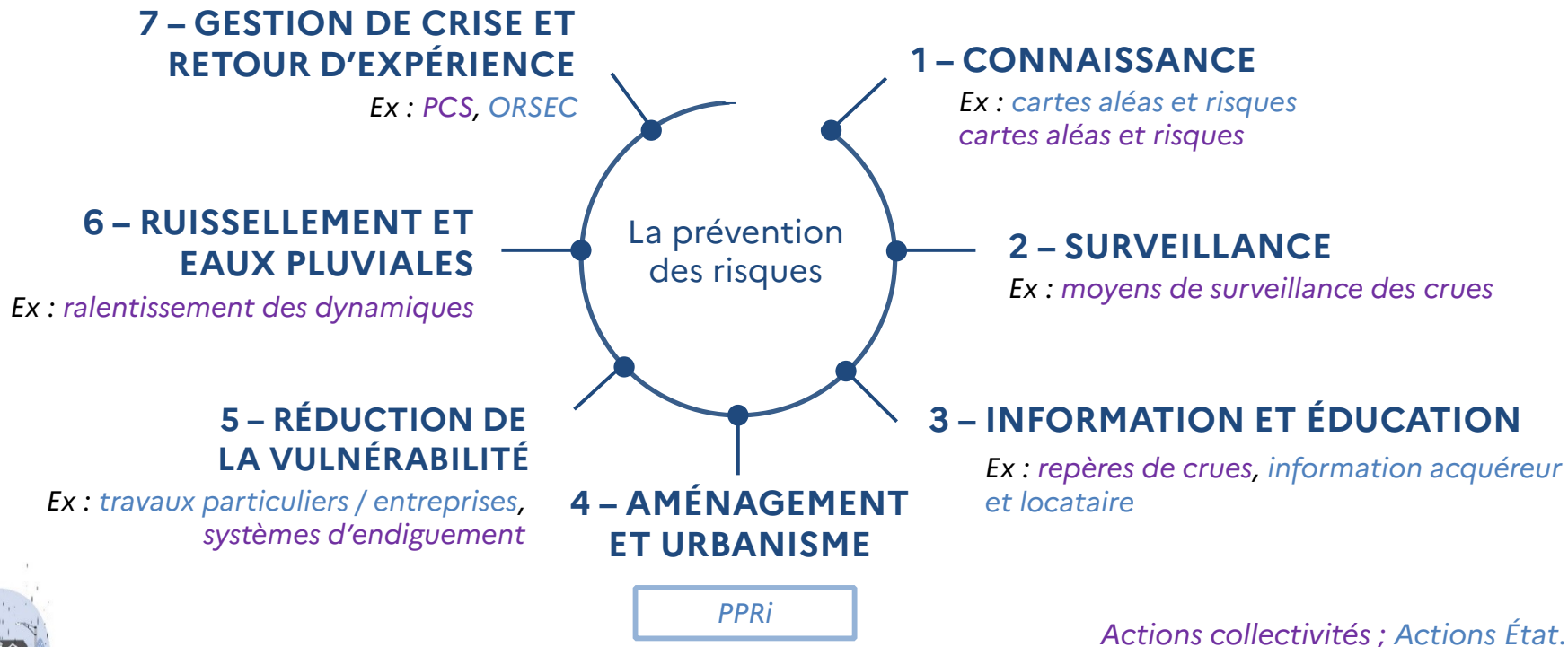
LE BASSIN VERSANT DE LA LOIRE



Secteur aval du bassin versant

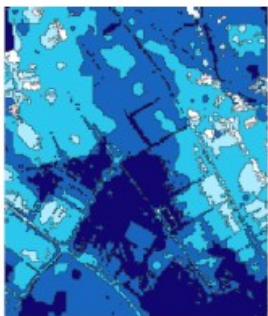


UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

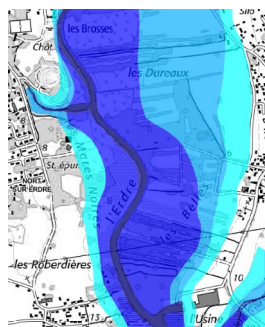


UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Carte d'aléas



Atlas des Zones
Inondables (AZI)



1 – CONNAISSANCE

*Ex : cartes aléas et risques
cartes aléas et risques*



Actions collectivités ; Actions État.

UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES



La prévention
des risques

2 – SURVEILLANCE

Ex : Moyens de surveillance des crues

Actions collectivités ; Actions État.

UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES



La prévention
des risques

3 – INFORMATION ET ÉDUCATION

Ex : repères de crues, information acquéreur et locataire

Actions collectivités ; Actions État.

UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES



Direction Départementale
de l'Équipement de Loire-Atlantique
Service Maritime et de Navigation

Ministère
de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement

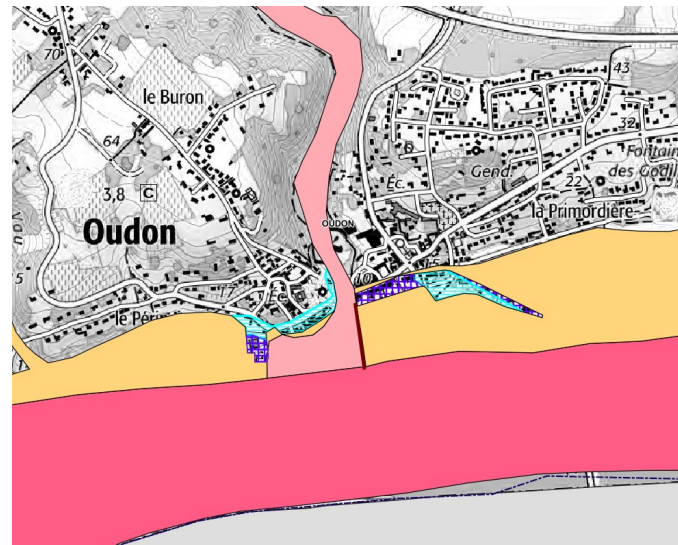
Préfecture de Loire-Atlantique

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
D'INONDATION DE LA LOIRE-AMONT
EN LOIRE-ATLANTIQUE



4 – AMÉNAGEMENT ET URBANISME

PPRi

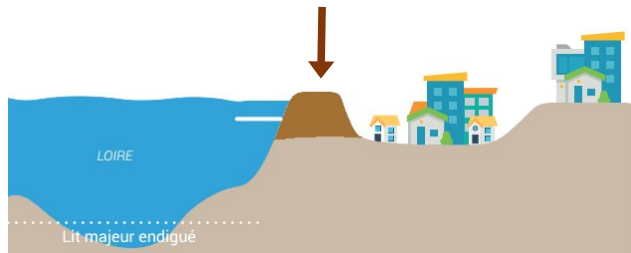


Actions collectivités ; Actions État.

UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Protection collective :

Système d'endiguement



5 – RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

Ex : *travaux particuliers / entreprises, systèmes d'endiguement*



Protection individuelle :

COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS?

Arrimer les cuves (gaz ou fioul) et les rendre étanches pour éviter qu'elles soient emportées ou qu'elles polluent durablement la zone.

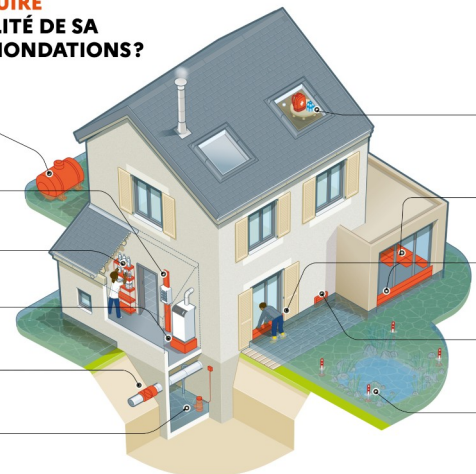
Sécuriser le circuit électrique. Créer un réseau séparatif pour les pièces inondables, placer les équipements électriques hors d'eau, favoriser les prises de courant en hauteur dans la mesure du possible.

Stocker hors d'eau les produits polluants pour éviter leur dispersion lors de l'inondation.

Rehausser les systèmes de chauffage (chaudière par ex.) ou les installer dans une pièce non inondable afin d'éviter leur fonctionnement pendant et après l'inondation.

Installer des clapets anti-retour sur le réseau d'eaux usées pour empêcher les eaux usées de remonter à l'intérieur de l'habitation.

Installer une pompe submersible dans le sous-sol (ou au-dessus du niveau inondable si elle n'est pas submersible) et reliée à une source d'énergie sécurisée, pour évacuer l'eau plus rapidement après l'inondation.

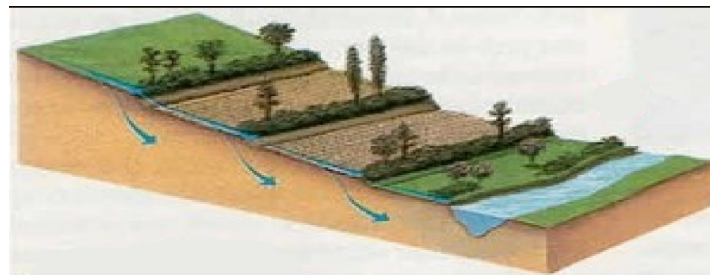


Actions collectivités ; Actions État.

UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

6 – RUISSELLEMENT ET EAUX PLUVIALES

Ex : *ralentissement des dynamiques*



Actions collectivités ; Actions État.



UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

7 – GESTION DE CRISE ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

Ex : PCS, ORSEC



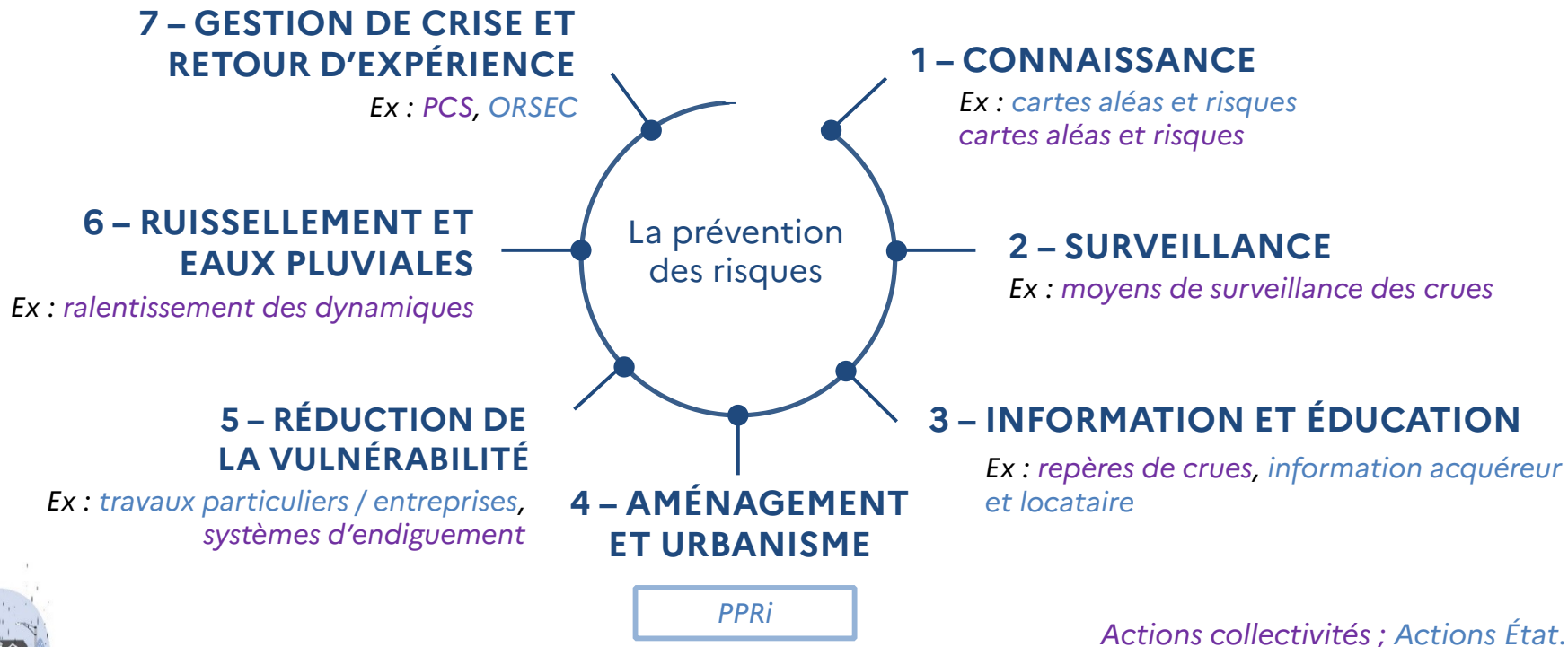
Planification de l'action des acteurs de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles...) en cas d'évènements majeurs.

Prévoit les dispositifs d'alerte, d'information et de protection des populations.

Actions collectivités ; Actions État.



UNE PLURALITÉ DE LEVIERS POUR PRÉVENIR LES RISQUES



1^{er} TEMPS DE QUESTIONS / RÉPONSES



2. LE PPRI : UN OUTIL DE PRÉVENTION QUI NÉCESSITE D'ÊTRE RÉVISÉ



LES OBJECTIFS D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Un PPRi, outil élaboré par les services de l'État, a pour objectif de **prévenir le risque inondation et de protéger les biens et les personnes.**

Il réglemente l'aménagement et l'usage des sols pour :

- ① Préserver les champs d'expansion des crues
- ② Maîtriser l'urbanisation en zone inondable
- ③ Réduire la vulnérabilité des constructions existantes



LE PPRI = INTÉGRER LES RISQUES D'INONDATIONS DANS L'URBANISME

Étapes de l'élaboration d'un PPRI :

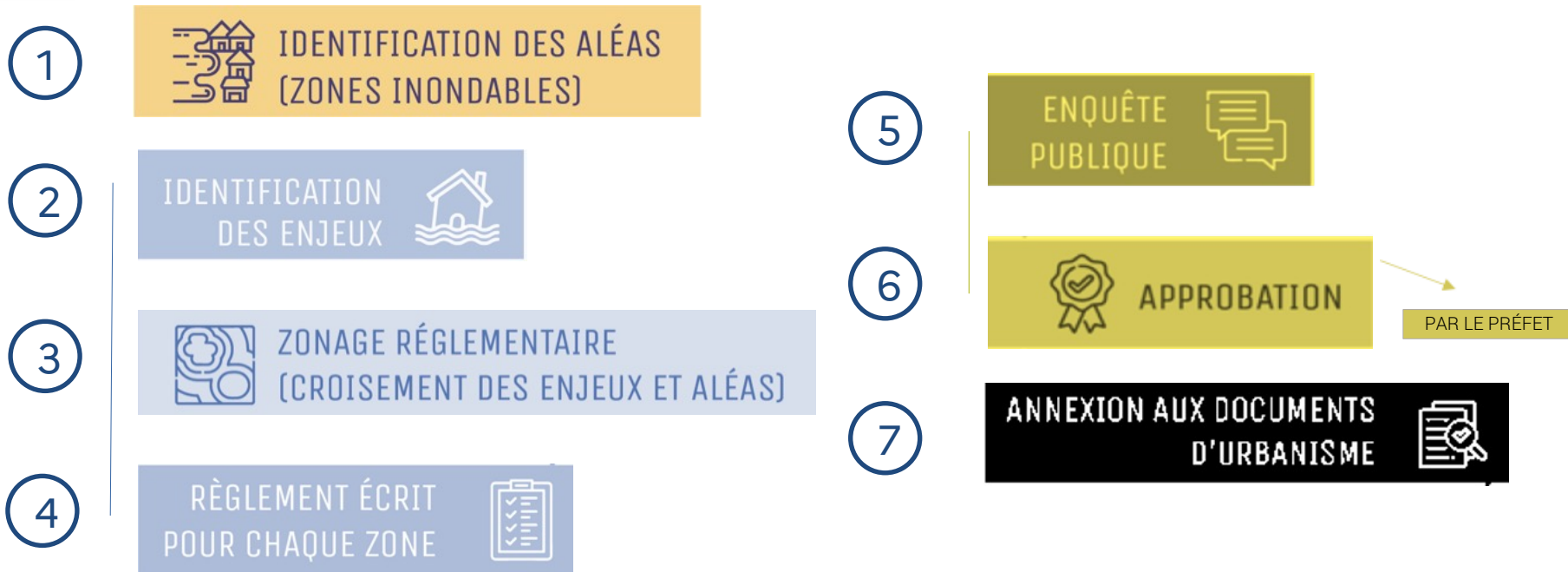
- Identifier les zones inondables
- Identifier les bâtiments et équipements exposés aux inondations
- Établir un règlement d'urbanisme : cartes et règlement annexés au Plan Local d'Urbanisme
- Application du règlement du droit du sol par les collectivités locales



Le rôle du PPRI en vidéo

<https://www.dailymotion.com/video/x84123x>

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PPRI



Association des parties prenantes et concertation
Évaluation environnementale

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PPRI

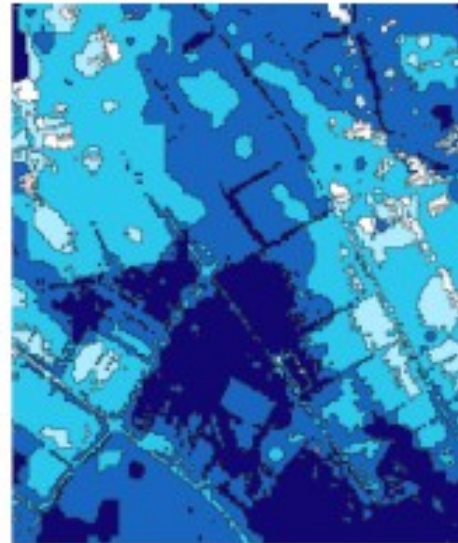
1



IDENTIFICATION DES ALÉAS
(ZONES INONDABLES)

Études et modélisation pour :

- Identifier les zones inondables
- Caractériser leur degré d'exposition



LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PPRI

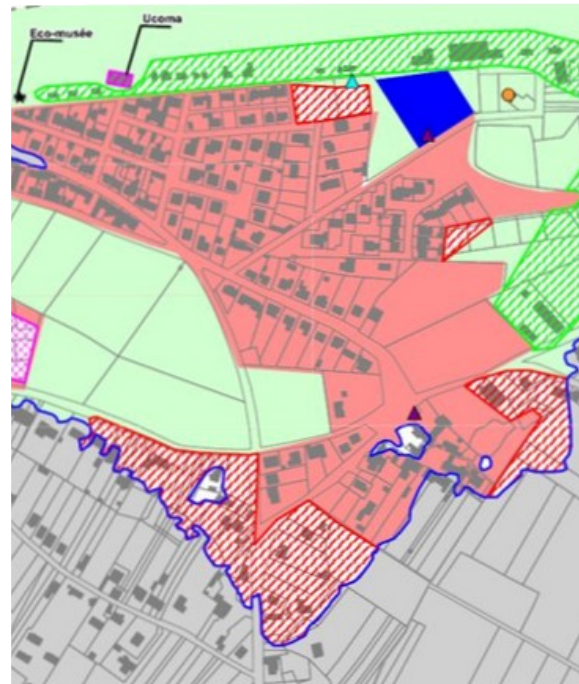
2

IDENTIFICATION
DES ENJEUX



Recensement des enjeux susceptibles
d'être inondés :

- Habitations
- Bureaux
- Infrastructures et équipements
- Activités humaines



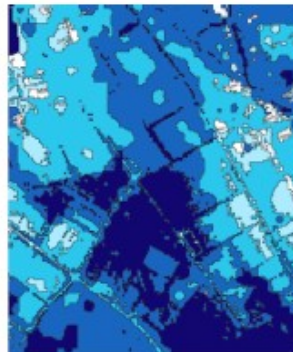
LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PPRI

3

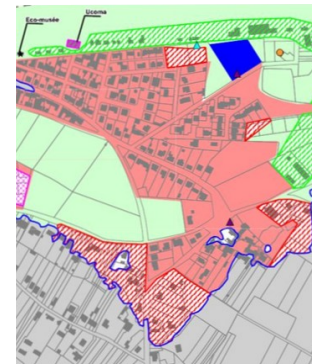


ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
(CROISEMENT DES ENJEUX ET ALÉAS)

Superposition des cartes d'aléas et des cartes d'enjeux = cartes de risques.



+



4

RÈGLEMENT ÉCRIT
POUR CHAQUE ZONE



Règlement d'urbanisme pour chaque zone (constructibilité, prescriptions sur le bâti...)



LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PPRI

5



Habitants et acteurs locaux peuvent transmettre leur avis et remarques.

6



Le préfet approuve la version finale du nouveau PPRI, après modifications éventuelles pour tenir compte des observations.

7



La réglementation s'impose à tous (collectivités, habitants, entreprises...). Les collectivités locales appliquent le règlement du droit du sol.



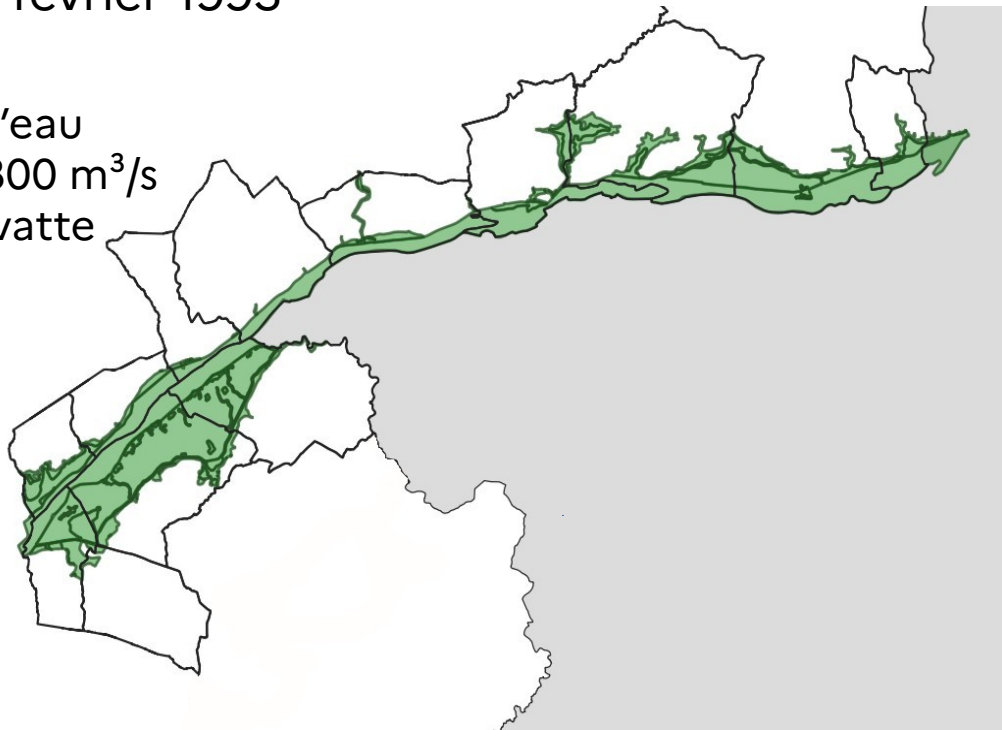
LE PPRi LOIRE AMONT

Le PPRi en vigueur sur le territoire en amont de Nantes date de 2001.

Procédure issue de la loi Barnier de février 1995

Les hypothèses :

- Phénomène de débordement de cours d'eau
- Un aléa de type 1910 avec un débit de $6300 \text{ m}^3/\text{s}$
- Une rupture possible de la levée de la Divatte



POURQUOI UN NOUVEAU PPRi EN LOIRE AMONT ?

1 Évolutions des aléas naturels

- Creusement du lit de la Loire
 - Prise en compte du changement climatique : 2 lignes d'eau
- ➔ **Nouvelle crue de référence**

3 Évolutions de la réglementation

- Qualification des aléas d'inondation
- Prise en compte des ouvrages de protection : Levée de la Divatte

2 Outils numériques plus performants

- Topographie plus fine (LIDAR 2019)
- Logiciel de modélisation

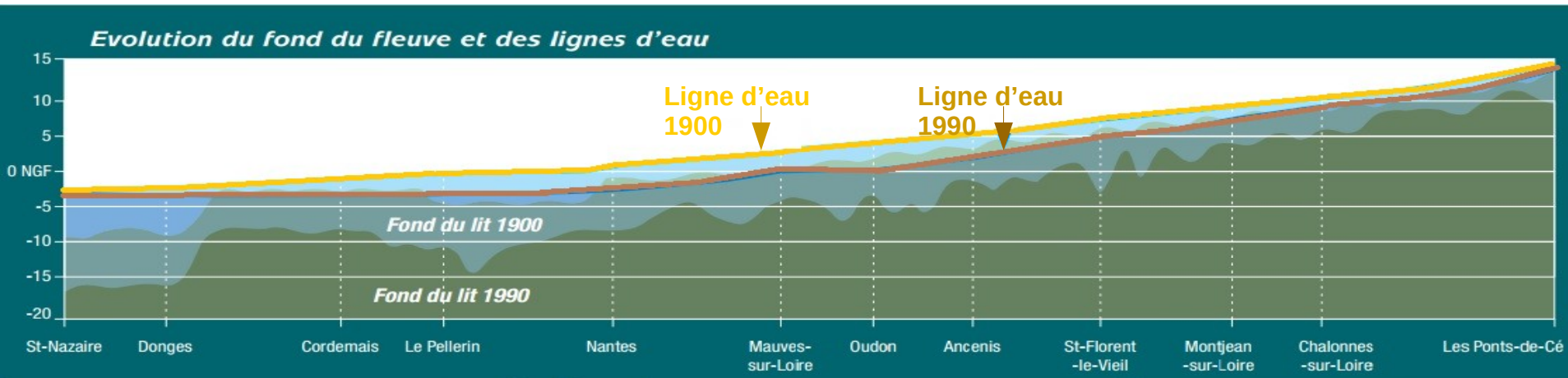
4 Évolution du périmètre du PPRi

- Intégration de 3 nouvelles communes



① ÉVOLUTION DES ALÉAS NATURELS

CREUSEMENT DU LIT DE LA LOIRE



Source : GIP Loire estuaire

Ligne d'eau :

Hauteur atteinte par l'eau (en mètres NGF) en chaque point du cours d'eau



① ÉVOLUTION DES ALÉAS NATURELS

PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET NOUVELLE CRUE DE RÉFÉRENCE

Changement climatique : Réhausse du niveau marin et effet sur les marées
=> +1 mètre à Saint-Nazaire / + 0,85 mètre à Sainte-Luce-sur-Loire

Nouvelle crue de référence :

=> un niveau d'inondation en état actuel : Crue de référence centennale du PPRi

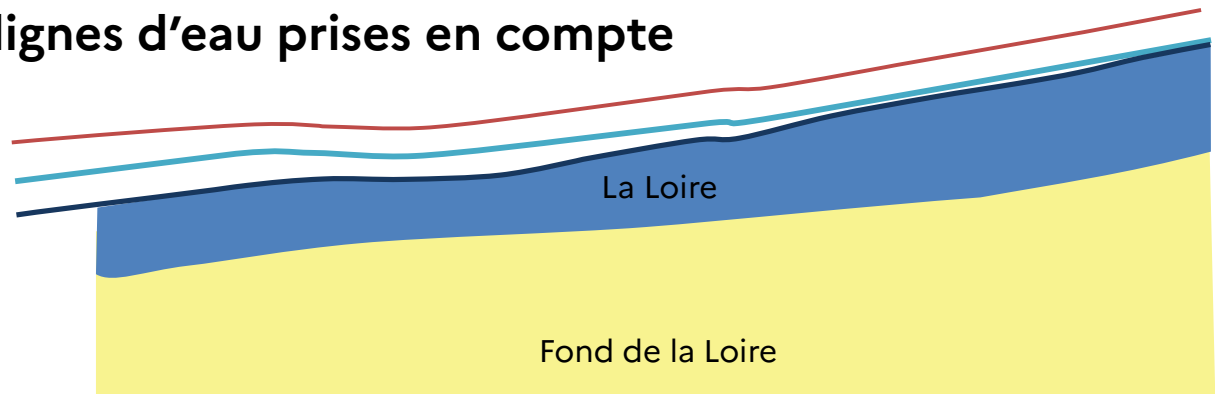
=> un niveau d'inondation en état futur : Crue centennale du PPRi + CC

2 lignes d'eau prises en compte

Crue exceptionnelle (1 000 ans)

Crue de référence PPRi – Etat futur

Crue de référence PPRi – Etat actuel

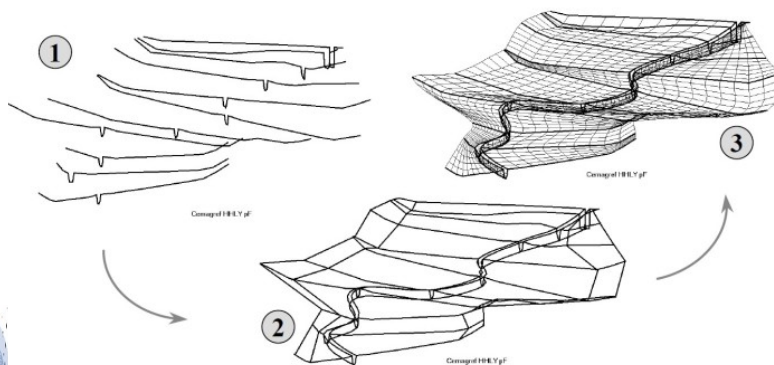
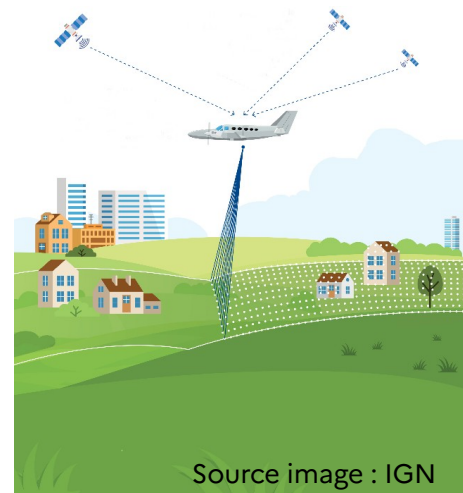


Vers l'estuaire de Saint-Nazaire

② OUTILS NUMÉRIQUES PLUS PERFORMANTS

ÉVOLUTION DES TECHNIQUES DE MESURE

- **Données topographiques plus précises**
Ex : MNT (Modèle Numérique de Terrain) par ondes sonores émises par un avion



- Des **outils informatiques** plus performants
Ex : Logiciels de modélisation et capacités de traitement des données

③ ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

QUALIFICATION DES ALÉAS

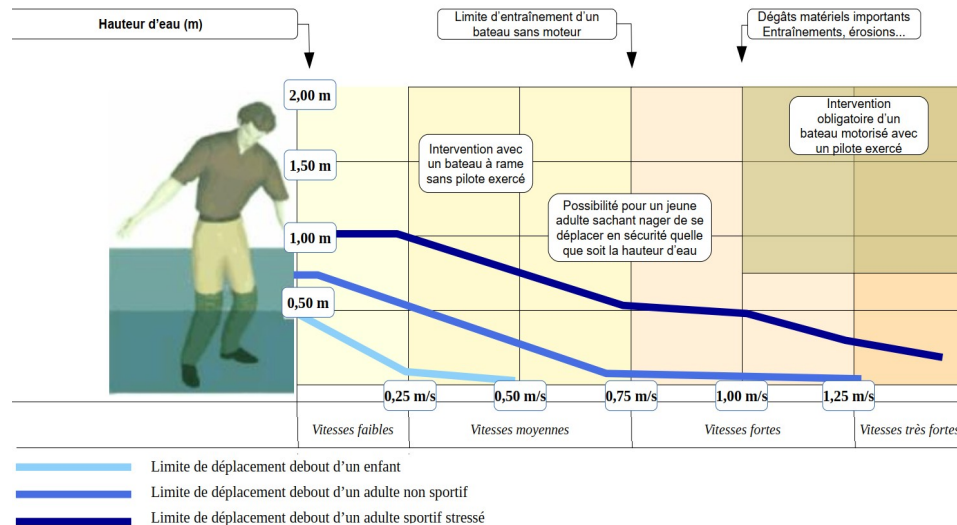
Nouveau paramètre pris en compte :

Vitesse de montée des eaux

=> **Dynamique** =
Vit montée x Vit d'écoulement

Aléa = **Dynamique** x Hauteur d'eau

Hauteur d'eau	Dynamique		
	Lente	Moyenne	Rapide
Moins de 0,5 m	Aléa faible	Aléa modéré	Aléa fort
Entre 0,5 m et 1 m	Aléa modéré	Aléa modéré	Aléa fort
Entre 1 m et 2 m	Aléa fort	Aléa fort	Aléa très fort
Plus de 2 m	Aléa très fort	Aléa très fort	Aléa très fort



Sans dynamique :

Aléa fort : 1 m d'eau

(2m dans le PPRI opposable)

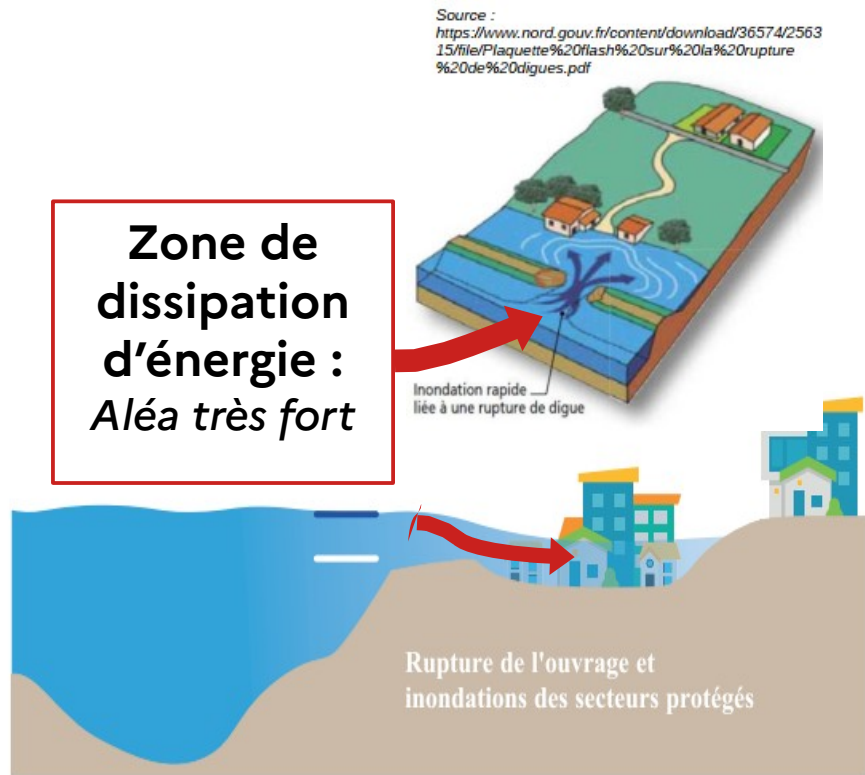
3 ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

PRISE EN COMPTE DES OUVRAGES DE PROTECTION :

- Obligation d'étudier des scénarios de défaillance des ouvrages de protection
- Mise en place d'une bande de précaution à l'arrière des ouvrages



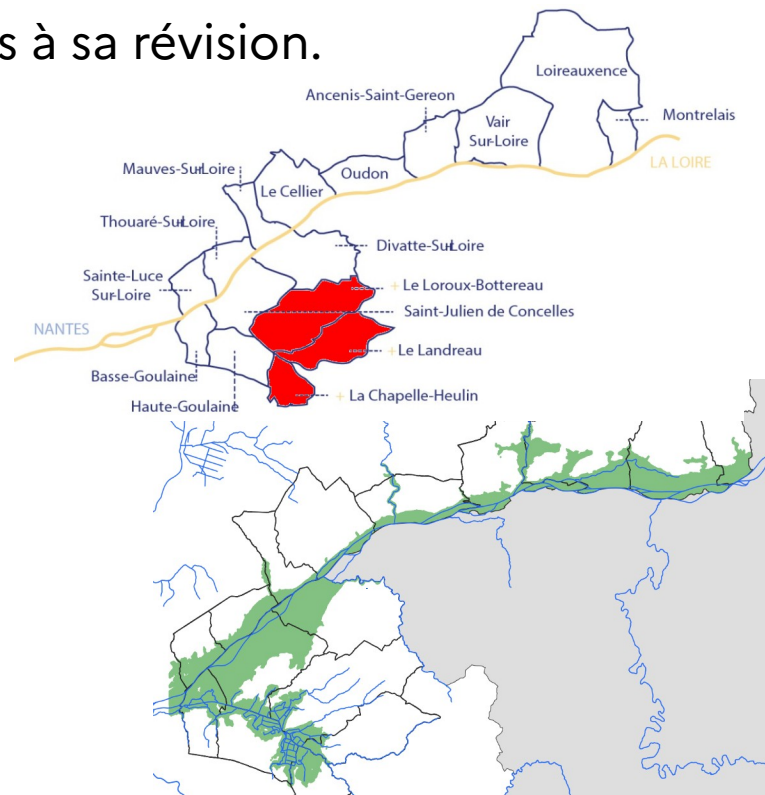
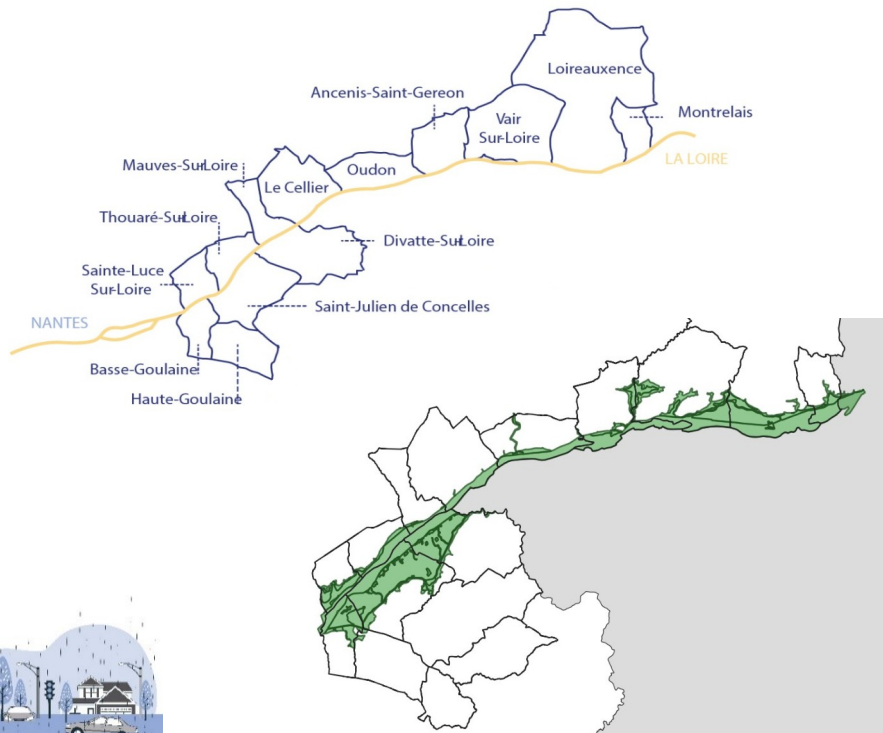
RÉVISION DU PPRI DE LA LOIRE EN AMONT DE NANTES



LA LOIRE ÉVOLUE, LES RISQUES D'INONDATION AUSSI 33

④ ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

Une évolution du périmètre
Trois nouvelles communes sont intégrées à sa révision.

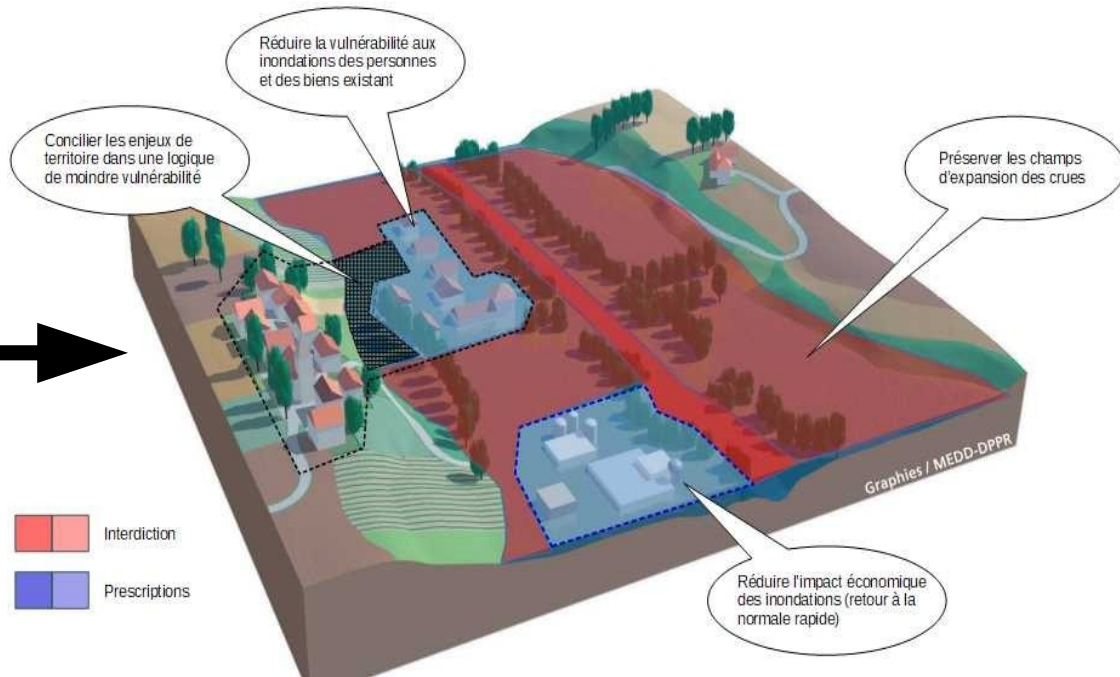


UNE RÉGLEMENTATION ENTRE PRESCRIPTIONS ET INTERDICTIONS

Hauteurs d'eau
vitesses d'écoulement et
de montée des eaux



Les habitations
Les entreprises
Le Patrimoine
Les ERP,...



DOCTRINE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION DES PPRI

1. Note de présentation

2. Règlement graphique

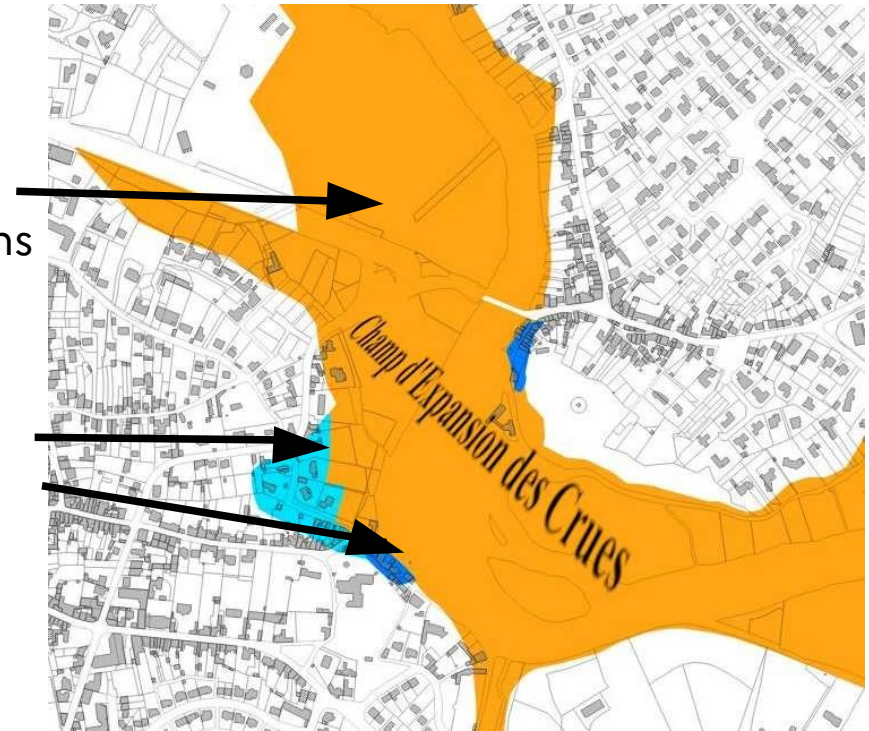
- Zones naturelles :

Champs d'expansion des crues →
inconstructibles sauf exceptions sous conditions
(activité agricole, intérêt général...)

- Zones urbaines :

- Aléas faibles et modérés : constructible sous conditions
- Aléas forts : restriction forte de la constructibilité mais extensions possibles

3. Règlement écrit pour chaque zone



4. LES CARTES D'ALÉAS (ZONES INONDABLES)



LES CARTES D'ALÉAS (ZONES INONDABLES)

Le Modèle

MODÈLE HYDRAULIQUE :
DES ÉQUATIONS GÉNÉRALES
QUI DÉCRIVENT LE MOUVEMENT
D'UN FLUIDE



On injecte des
paramètres locaux



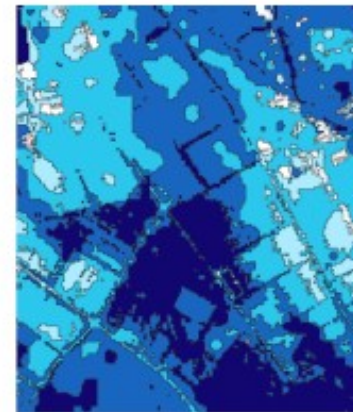
On cale le modèle
SUR DES CRUES CONNUES



Ca tourne



On obtient des
cartes d'aléas



Prise en compte des évènements connus




- Un MNT 2019
- Le creusement du lit de la Loire
- Le système d'endiguement de la Divatte

LES CARTES D'ALÉAS (ZONES INONDABLES)

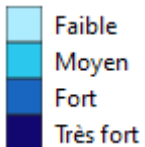


MONTRELAIS

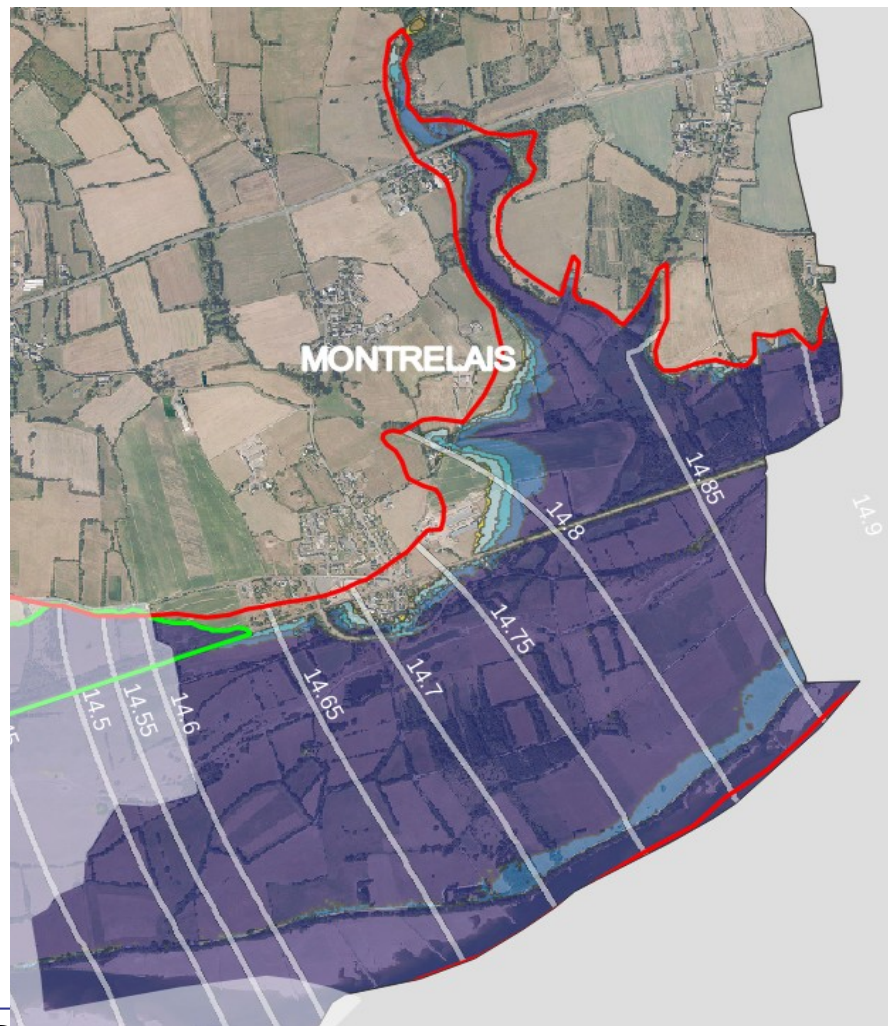
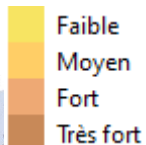
Légende

-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Bandes de Précaution associées au projet de système d'endiguement (remblai SNCF)
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »






Aléa « État futur »







LOIREAUXENCE





Légende

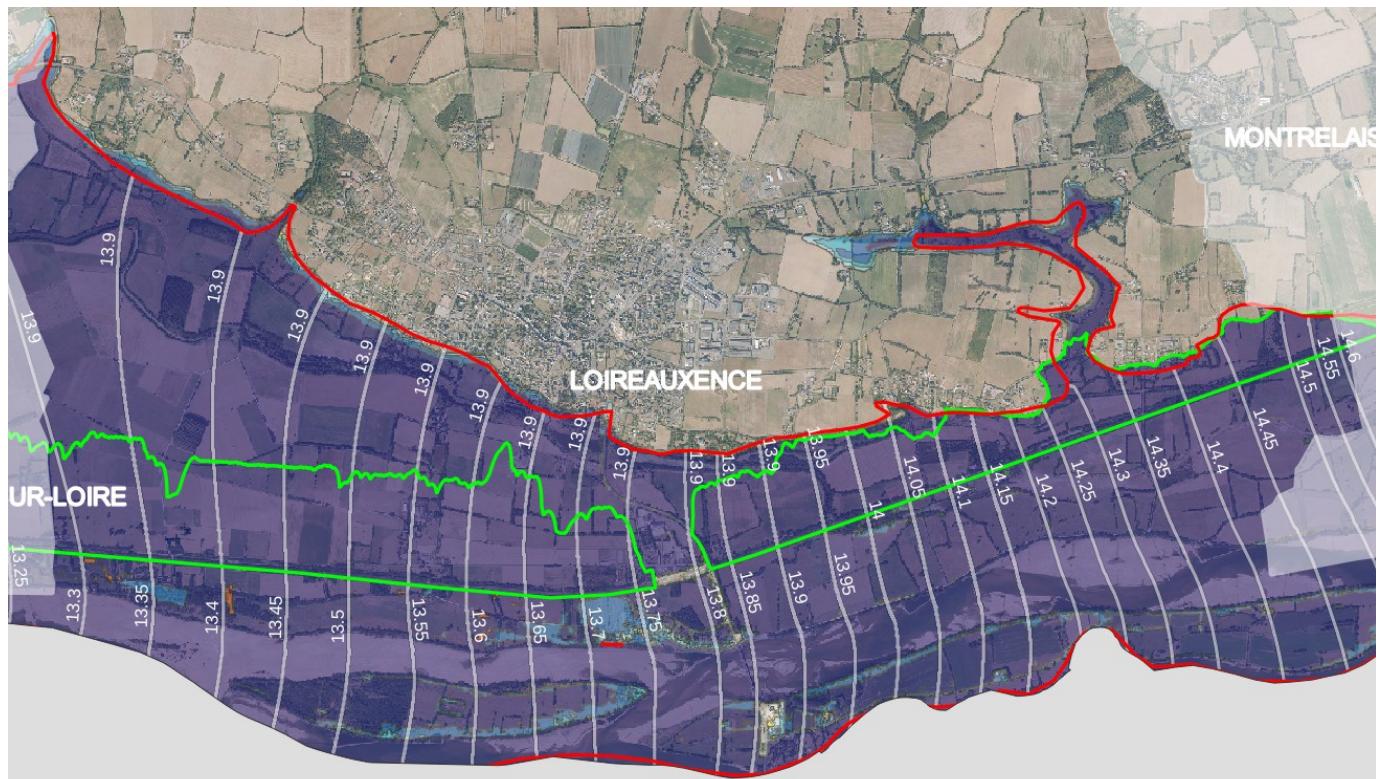
-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Bandes de Précaution associées au projet de système d'endiguement (remblai SNCF)
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort




Aléa « État futur »

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort



VAIR-SUR-LOIRE

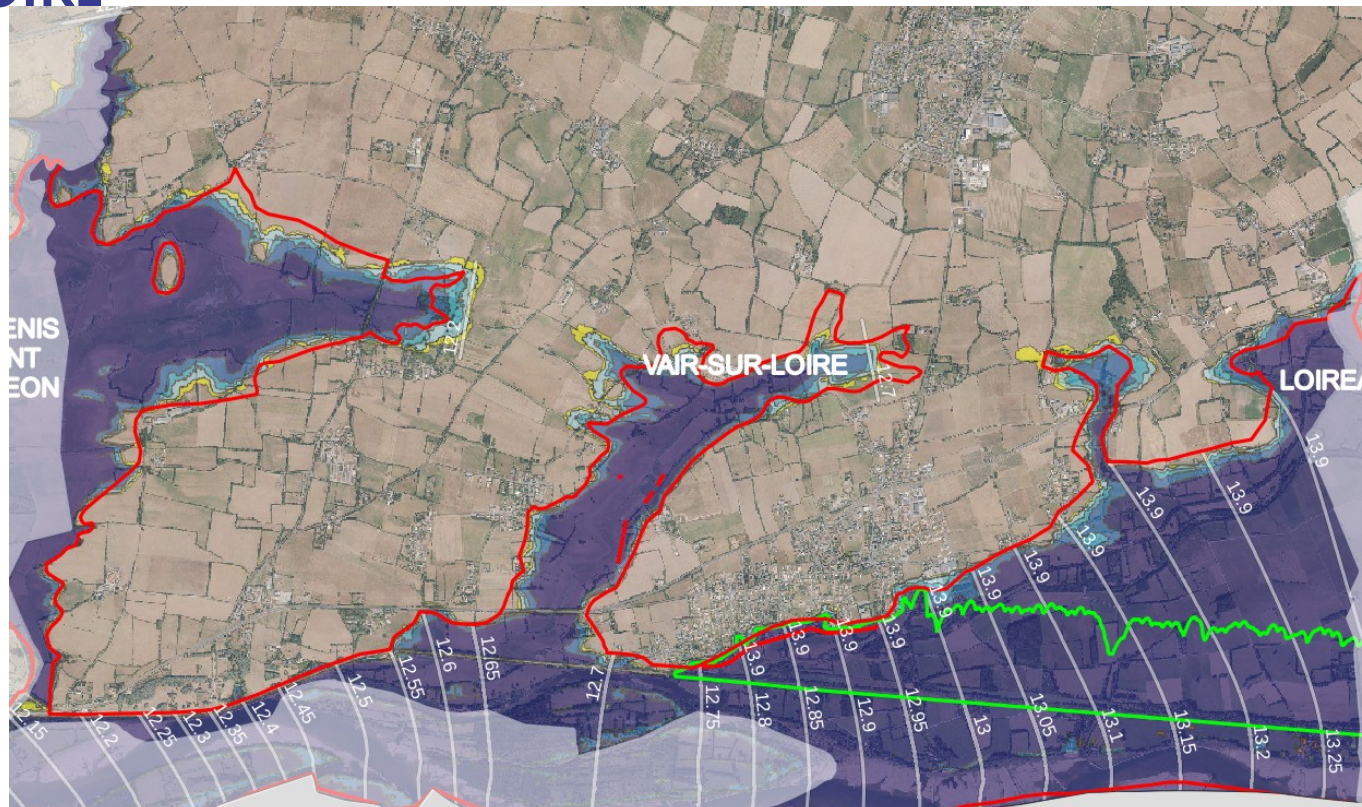
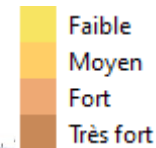
Légende

-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Bandes de Précaution associées au projet de système d'endiguement (remblai SNCF)
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »





Aléa « État futur »





ANCENIS- SAINT-GEREON





Légende

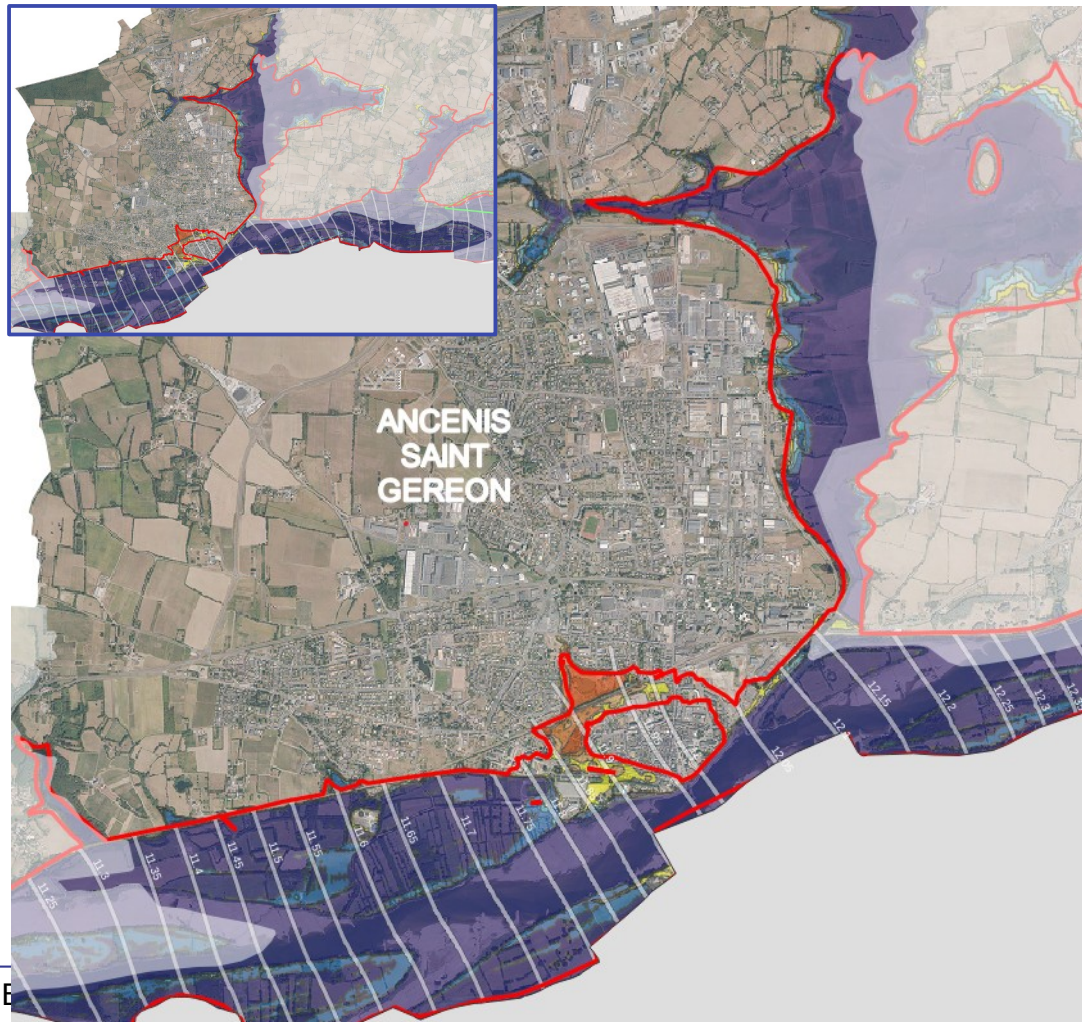
-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »




-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

Aléa « État futur »

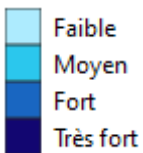
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort



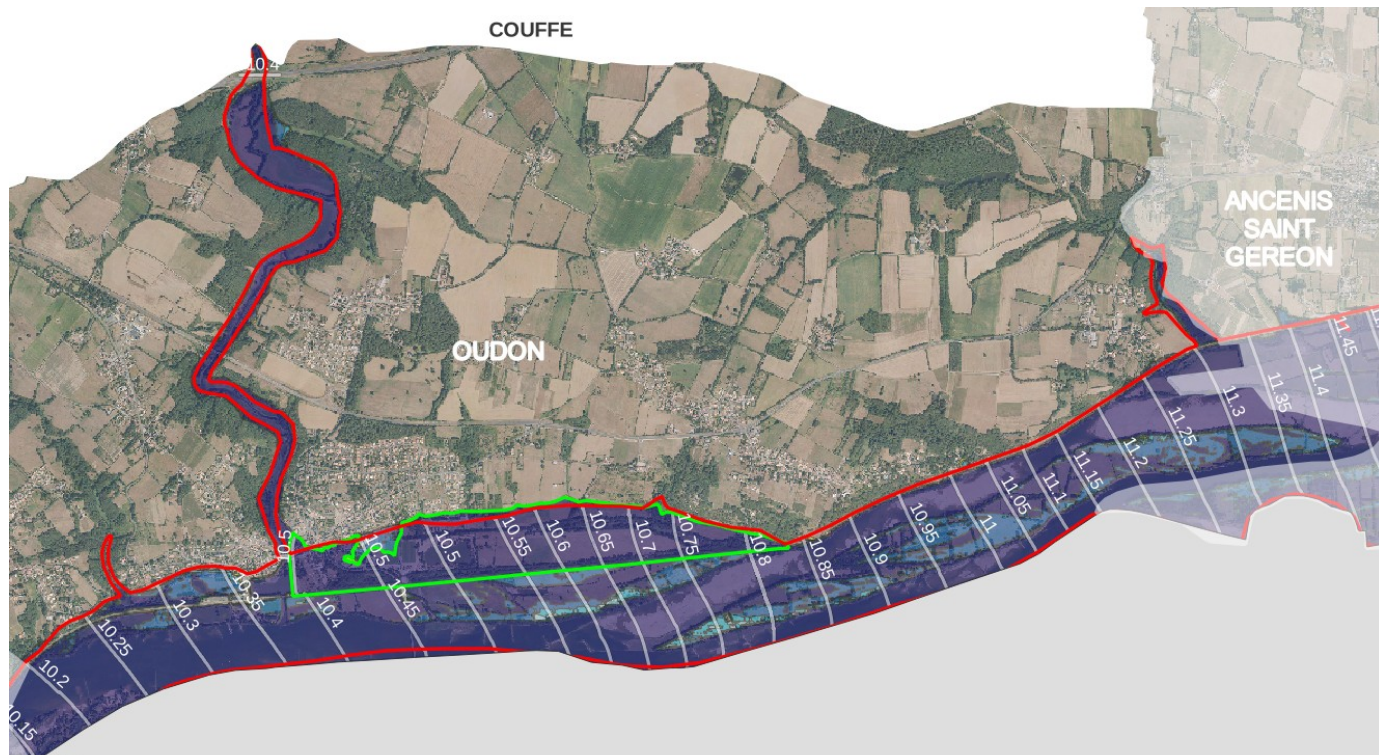
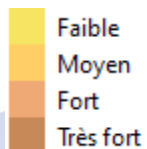
Légende

-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Bandes de Précaution associées au projet de système d'endiguement (remblai SNCF)
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »





Aléa « État futur »






LE CELLIER





Légende

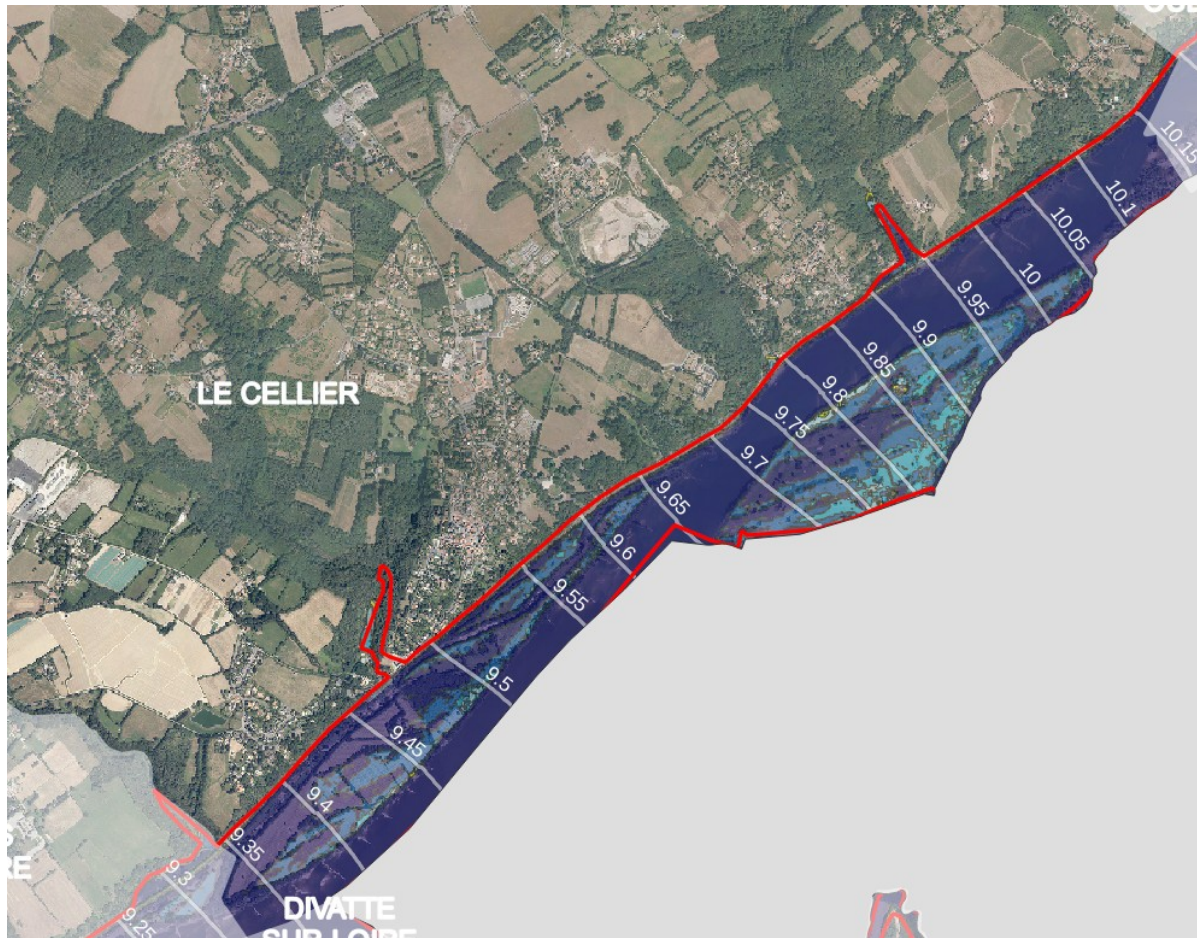
-  Périmètre du PPRI en vigueur
-  Isocote NGF (niveau d'eau)

Aléa « État actuel »

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

Aléa « État futur »

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort



LES CARTES D'ALÉAS

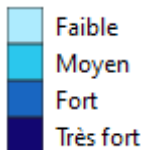
Zooms sur les évolutions principales



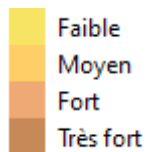
MONTRELAIS


Légende

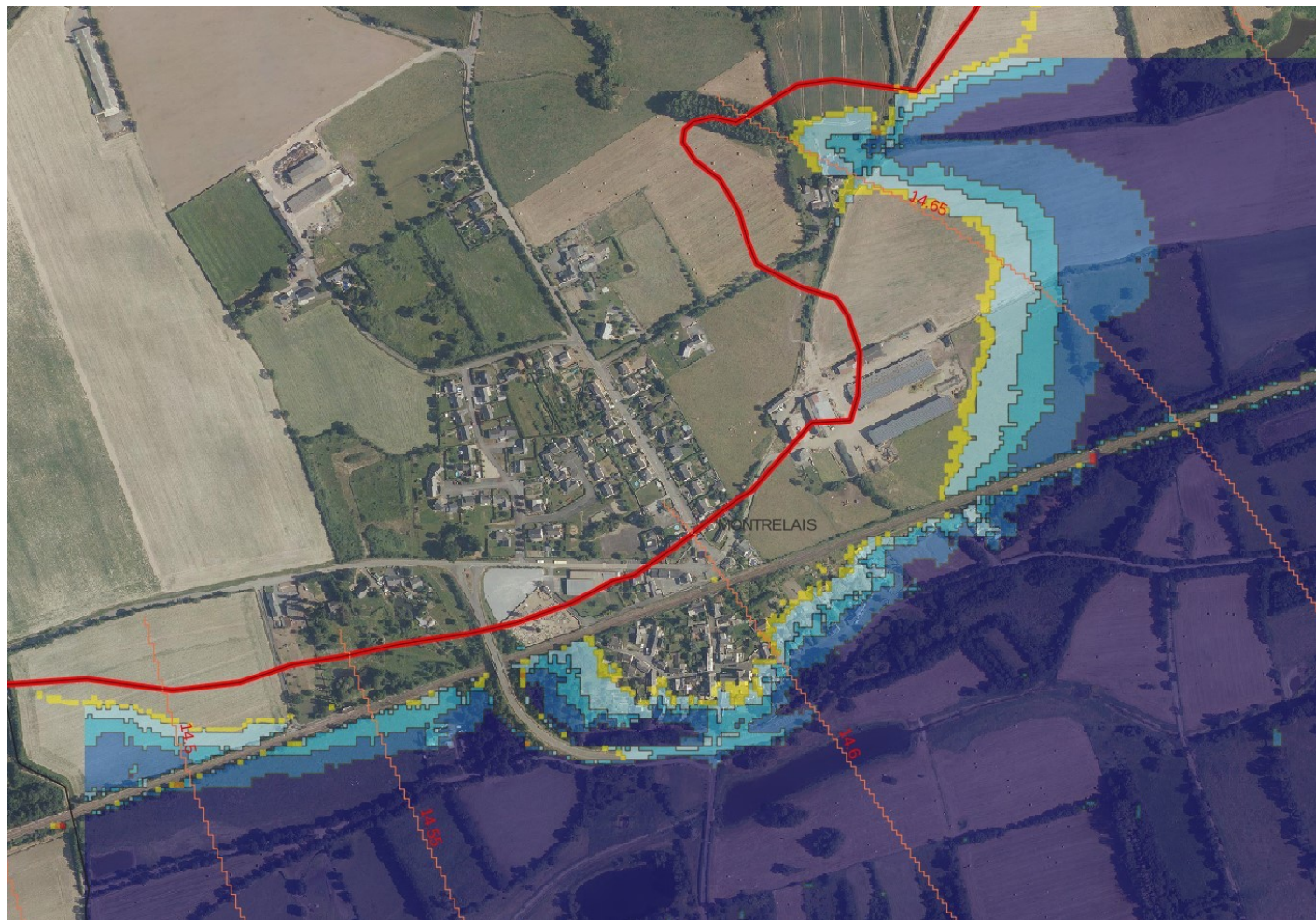
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



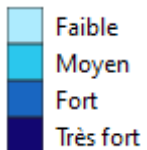
 Périmètre du PPRI en vigueur



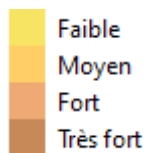
LOIREAUXENCE


Légende

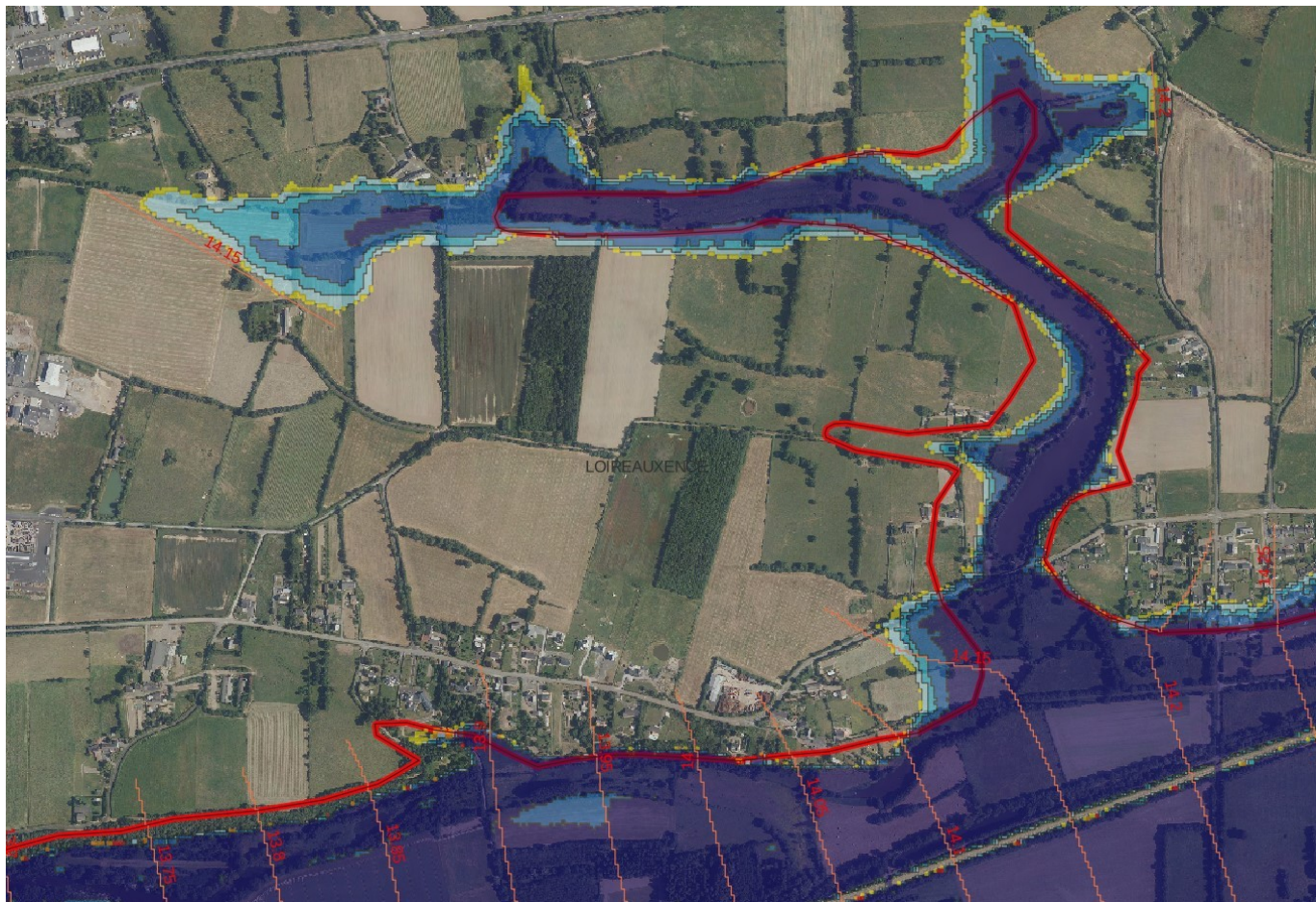
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



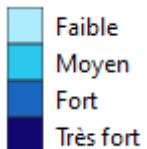
 Périmètre du PPRI en vigueur



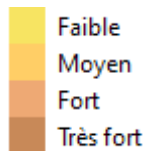
VAIR SUR LOIRE


Légende

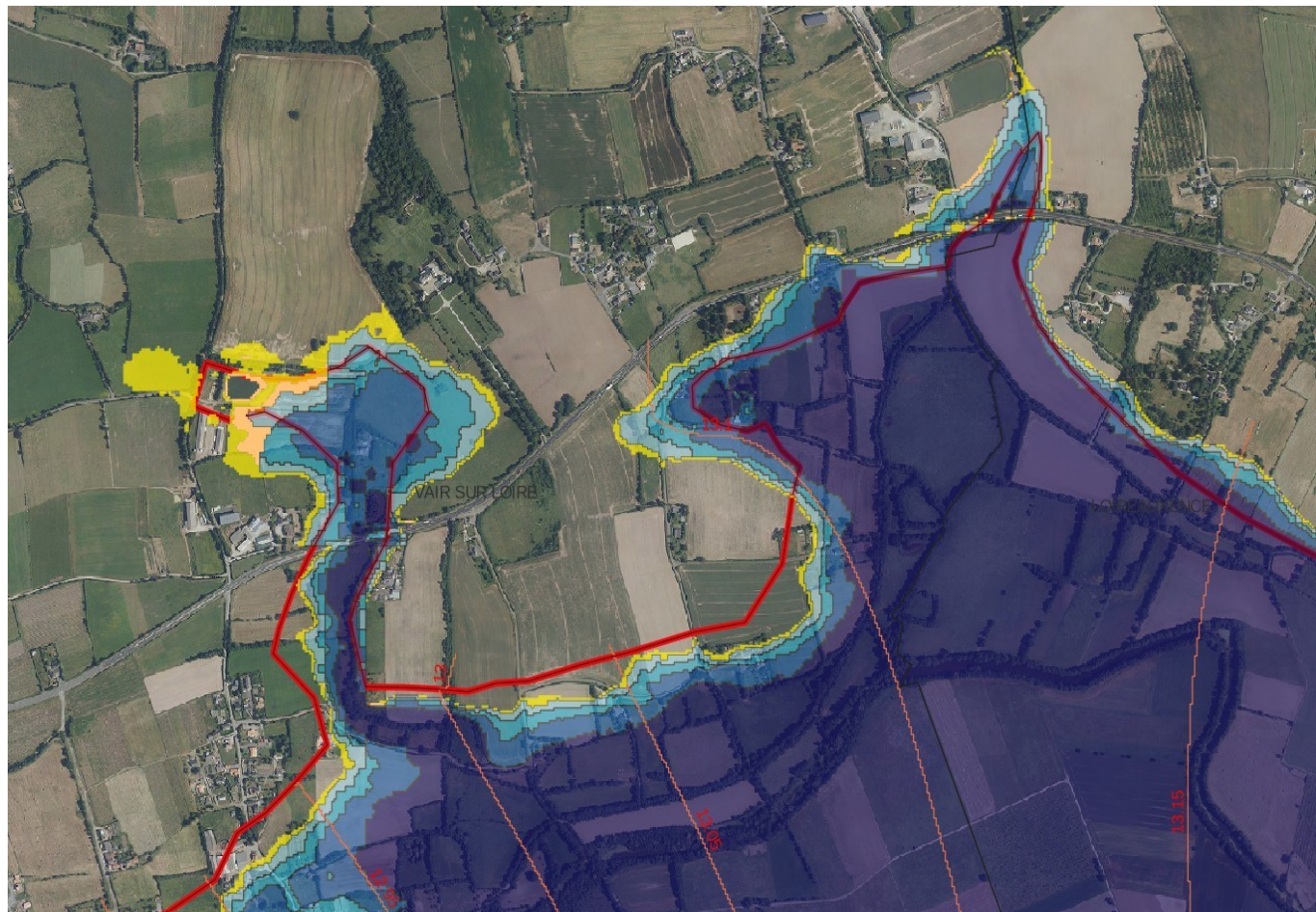
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



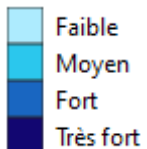
 Périmètre du PPRI en vigueur



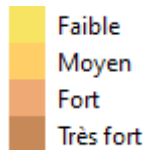
VAIR SUR LOIRE


Légende

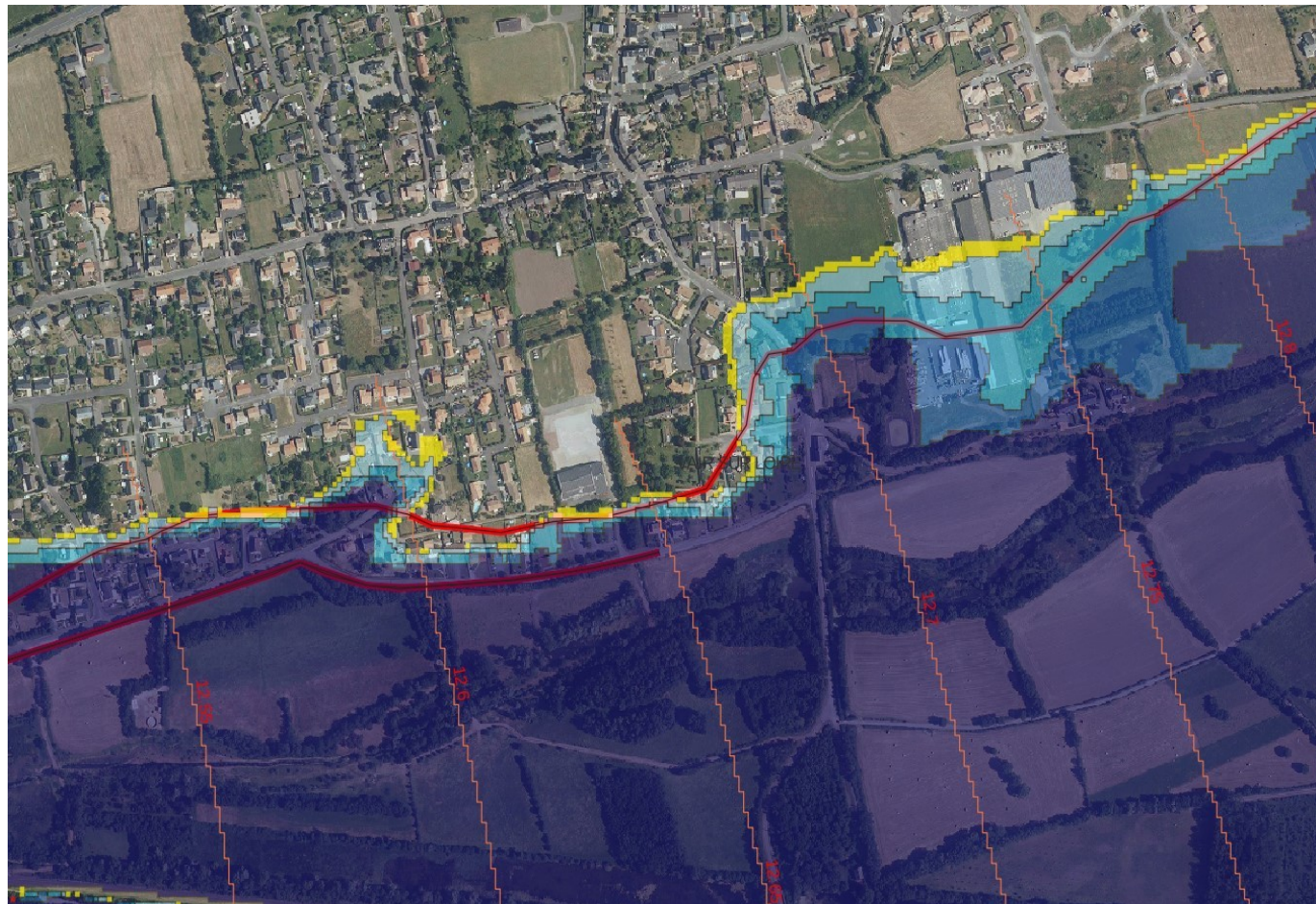
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



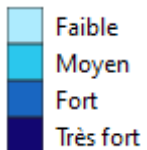
 Périmètre du PPRI en vigueur



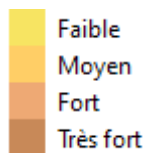
VAIR SUR LOIRE


Légende

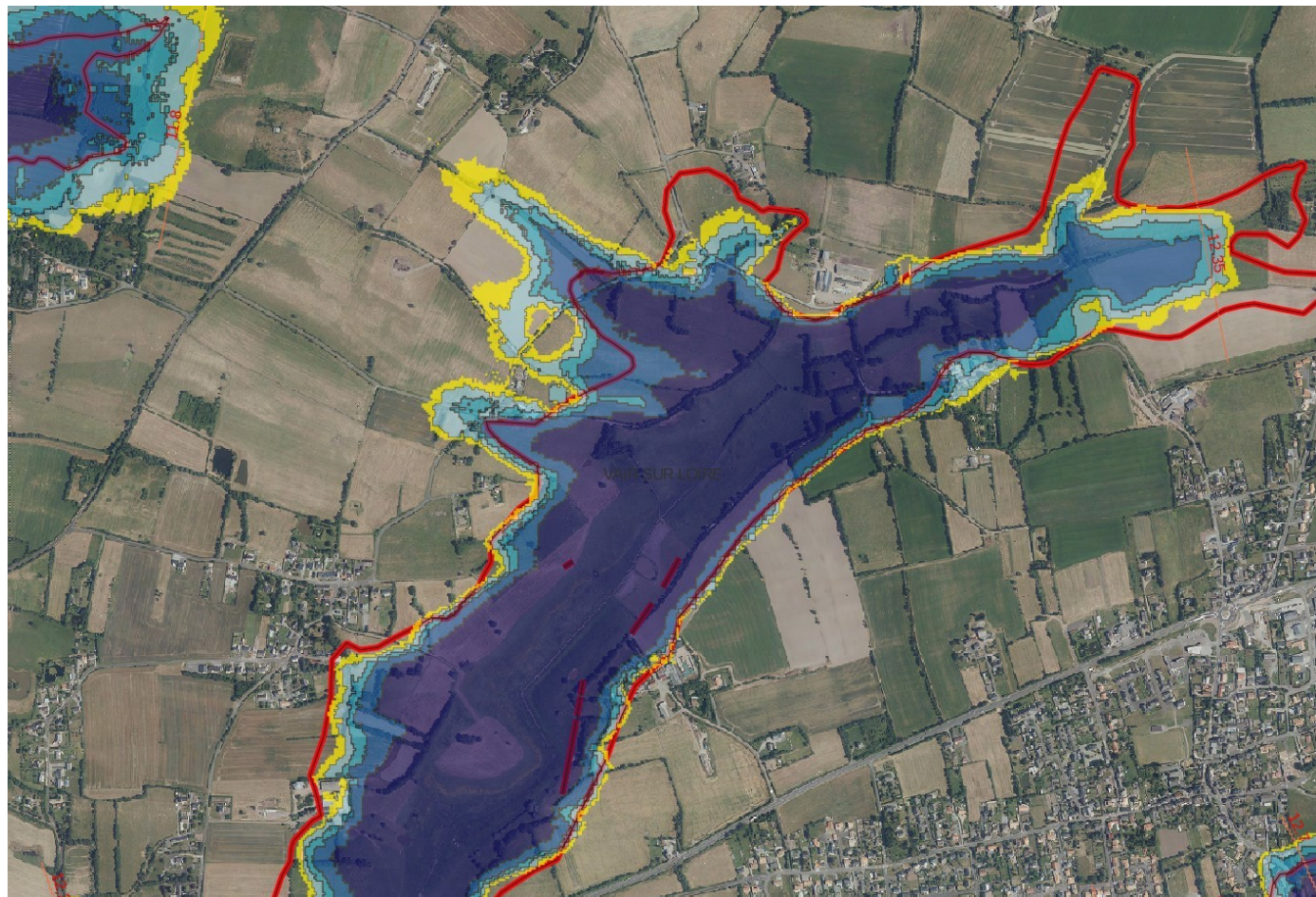
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



 Périmètre du PPRI en vigueur



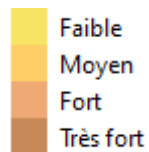
ANCENIS SAINT-GEREON


Légende

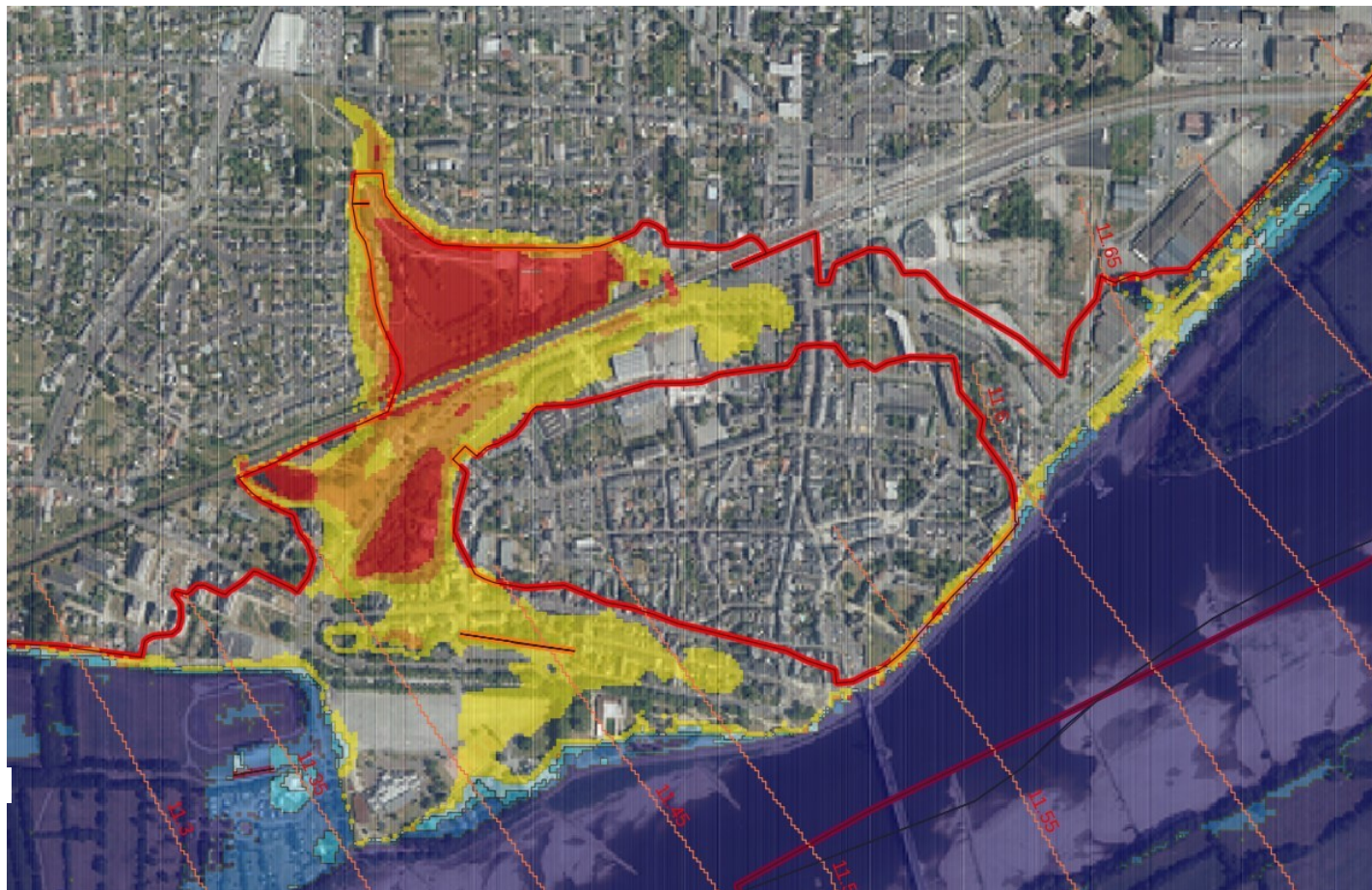
Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



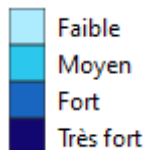
 Périmètre du PPRI en vigueur



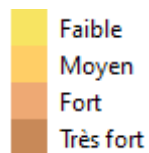
ANCENIS SAINT-GEREON


Légende

Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »

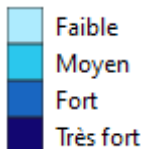


 Périmètre du PPRI en vigueur

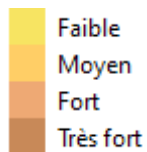



Légende

Aléa « État actuel »



Aléa « État futur »



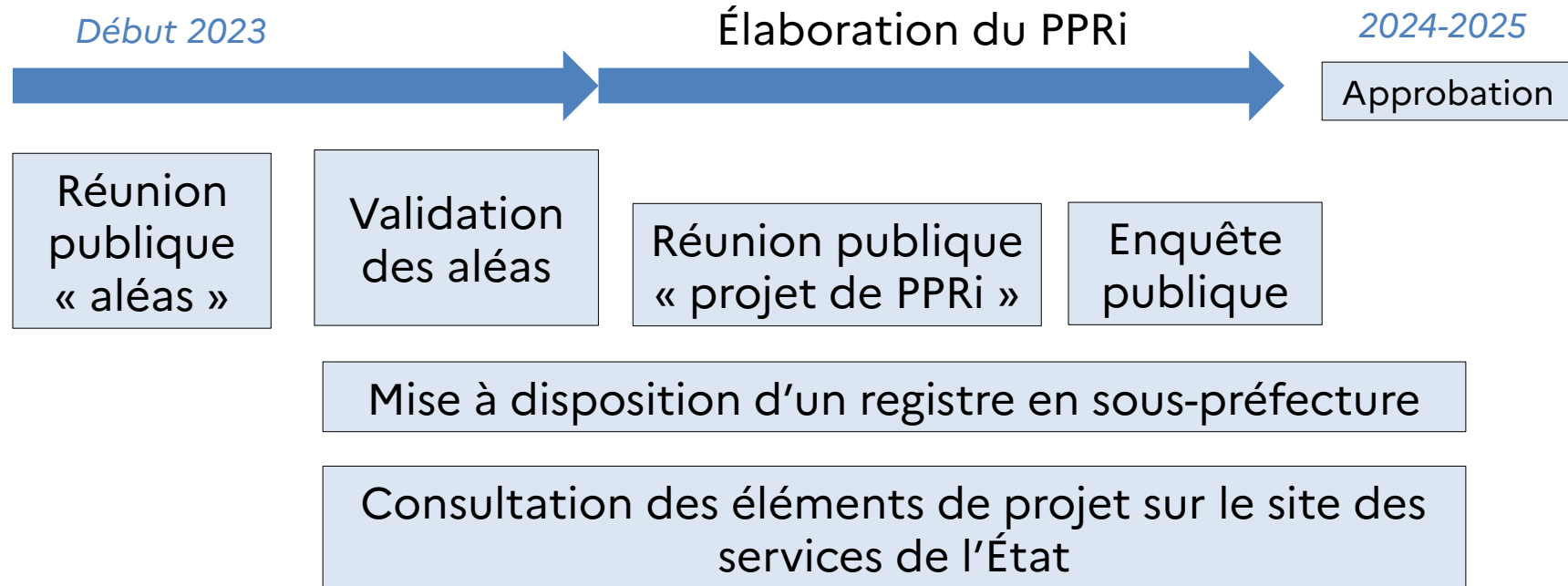
 Périmètre du PPRI en vigueur



2ème TEMPS DE QUESTIONS / RÉPONSES



LES PROCHAINS TEMPS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION



Lien vers le site des services de l'Etat :

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

Pour vous informer :

<https://www.georisques.gouv.fr/>

Pour nous contacter :

info-ppri@loire-atlantique.gouv.fr



RÉVISION DU PPRI DE LA LOIRE EN AMONT DE NANTES

Le PPRI de la Loire Amont

Etude hydraulique de cartographie et de qualification de l'aléa inondation

Dans le cadre de la révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Loire en amont de Nantes dans les départements de Loire Atlantique et de Maine et Loire, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Loire Atlantique a lancé une étude de cartographie et qualification de l'aléa inondation.

Cette étude hydraulique a été confiée au bureau d'études ANTEA Group. Elle se décompose en trois phases de travail principales :

- Phase 1 : analyse du fonctionnement hydrologique et hydraulique du secteur d'étude ;
- Phase 2 : caractérisation des aléas ;
- Phase 3 : production des documents définitifs en vue de l'élaboration des PPRI.

Phase 1 de l'étude

La phase 1 de l'étude a pour objectifs :

- la collecte et l'analyse des données nécessaires à la compréhension du fonctionnement hydraulique du secteur,
- la reconnaissance du terrain et la réalisation d'un nivelé Lidar,
- les contacts avec les acteurs locaux,
- la définition des lignes d'eau de référence,
- la définition des hypothèses de défaillance.

Un comité de pilotage de fin de phase 1 de l'étude s'est tenu le 12 janvier 2021 en présence des communes, des EPCI et des partenaires techniques.

Des points principaux étaient présentés au COPRI :

- le choix des lignes d'eau pour l'événement de référence à représenter dans les cartes de zones inondables du PPRI ;

Dispositif à télécharger

[Télécharger COPRI LA Phase 1 2021-0132](#)
REF : LA-PR- 20210201

- les hypothèses de propagation de cet événement de référence dans le lit majeur, secteurs modifiés, rupture ou surverse des digues et remblais.

Dispositif à télécharger

[Télécharger COPRI LA Phase 1 2021-0132-défaillances](#)
REF : LA-PR- 20210201

Par ailleurs, dans la mesure où le périmètre d'étude dans le département de Loire-Atlantique est soustrait à l'influence des marées, la doctrine nationale sur les PPRI impose de définir, en complément d'une ligne d'eau de période de retour 100 ans pour l'état actuel, une ligne d'eau de période de retour 100 ans pour un état futur qui tienne compte de l'évolution du niveau de la mer liée au changement climatique. De plus, sur le secteur d'étude, l'évolution de la morphologie de lit fluvial doit également être prise en compte.

Plaquettes d'informations à télécharger

[Télécharger plaquette Phase 1](#)
REF : LA-PR- 20210201

Pour la révision du PPRI, il est proposé de travailler sur un épisode centennal (1 chance sur 100 de se produire chaque année) modélisé. L'effet des niveaux marins ayant une influence jusqu'à Ancenis/Saint-Géron environ, l'épisode centennal correspond à une combinaison d'aléa de Loire / niveau marin de période de retour 100 ans. Ces combinaisons ont été étudiées en 2010 par le GIP Loire Estuaire dans plusieurs configurations. Après une analyse de celles les plus pertinentes au regard du futur PPRI, différentes configurations ont été présentées au COPRI le 12 janvier 2021.

La proposition de la DDTM de retenir l'événement centennal actuel et l'événement centennal sécuritaire précède ci-dessous deux types de zonage pour représenter les deux échéances à être retenues par les collectivités (confirmation post-COPRI) en Loire-Atlantique :

- événement centennal dans les conditions actuelles : niveau moyen des océans actuel sans prise en compte d'hypothèses de changement climatique et forme du lit du fleuve actuelle sans hypothèses d'évolution de la morphologie du fleuve ;
- événement centennal dans les conditions futures à 100 ans : niveau moyen des océans relevé d'1 mètre pour tenir compte de l'évolution du niveau de la mer liée au changement climatique à échéance 100 ans. La ligne d'eau dite « sécuritaire » intègre une évolution du lit du fleuve avec l'éventualité de travaux sur l'estuaire de la Loire (hypothesée « sécuritaire » mais non d'actualité) et une évolution des modalités de gestion : forme du lit du fleuve dans 100 ans, telle qu'elle aura évolué après des travaux et une modification de gestion du lit majeur.

Phase 2 de l'étude (en cours)

La phase 2 permettra d'aboutir à la production d'une cartographie prévisionnelle des zones inondables pour chaque scénario étudié. Elle donnera lieu, dans une démarche d'association, à des échanges réguliers, avec les collectivités concernées et les acteurs techniques du territoire. Des temps d'échanges entre les EPCI et les communes seront également initiés.

La révision du PPRI de la Loire Amont en Loire-Atlantique

La révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) a été prescrite, le 17 septembre 2010, sur le bassin de la Loire Amont en Loire-Atlantique.

Cette révision du PPRI de la Loire Amont en Loire-Atlantique concerne les communes de Montreuil, Loireauxais, Val-saint-Léon, Ancenis/Saint-Géron, Clisson, La Chapelle-Mézais-sur-Loire, Drefféac-sur-Loire, Thouars-sur-Loire, Saint-Jilien-la-Grande, Le Loroux-Bottereau, Saint-Luc-sur-Loire, Bazou-Gouffaine, Haute-Gouffaine, La Chapelle Heulin et Le Landreau.

* La prescription est la décision administrative qui lance officiellement la procédure du PPRI et précise notamment les modalités de concertation et d'association.

Les pièces du dossier

Cette rubrique sera complétée au fur et à mesure, en fonction de l'état d'avancement de la procédure.

[Télécharger l'arrêté de prescription](#)
REF : LA-PR- 20100208

[Télécharger la décision de l'Autorité Environnementale](#)
REF : 021-PR- 20100208

[Télécharger l'arrêté de périmètre d'étude](#)
REF : LA-PR- 20100208

Le PPRI de la Loire Amont, approuvé le 12 mars 2001, reste applicable jusqu'au terme de la procédure de révision

Les pièces du dossier

[Télécharger l'arrêté préfectoral d'approbation du 12 mars 2001](#)
REF : 021-PR- 20010208

[Télécharger Rapport de présentation](#)
REF : 021-PR- 20010208

[Télécharger Règlement](#)
REF : 021-PR- 20010208

[Télécharger Val de la Divalte 1](#)
REF : LA-PR- 20010208

[Télécharger Val de la Divalte 2](#)
REF : LA-PR- 20010208

[Télécharger Val de la Divalte 3](#)
REF : LA-PR- 20010208

[Télécharger Val de la Marillais](#)
REF : LA-PR- 20010208

[Télécharger Val de Saint-Georges](#)
REF : LA-PR- 20010208

La cartographie prévisionnelle du PPRI de la Loire Amont

[Accéder à la carte dynamique du PPRI Loire Amont](#) (†)

(Nota : la visualisation des cartes n'est pas compatible avec Internet Explorer. Merci d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.)

(†) L'application de cartographie dynamique vous offre la possibilité d'intégrer les zones en diaporama ci-dessous. Si votre ordinateur est équipé d'un logiciel anti-virus, vous devez autoriser l'affichage des fenêtres pour ce site afin de permettre l'ouverture de la page contenant l'information.

Télécharger plaquette Phase 1
REF : LA-PR- 20210201

Pour la révision du PPRI, il est proposé de travailler sur un épisode centennal (1 chance sur 100 de se produire chaque année) modélisé. L'effet des niveaux marins ayant une influence jusqu'à Ancenis/Saint-Géron environ, l'épisode centennal correspond à une combinaison d'aléa de Loire / niveau marin de période de retour 100 ans. Ces combinaisons ont été étudiées en 2010 par le GIP Loire Estuaire dans plusieurs configurations. Après une analyse de celles les plus pertinentes au regard du futur PPRI, différentes configurations ont été présentées au COPRI le 12 janvier 2021.

La proposition de la DDTM de retenir l'événement centennal actuel et l'événement centennal sécuritaire précède ci-dessous deux types de zonage pour représenter les deux échéances à être retenues par les collectivités (confirmation post-COPRI) en Loire-Atlantique :

- événement centennal dans les conditions actuelles : niveau moyen des océans actuel sans prise en compte d'hypothèses de changement climatique et forme du lit du fleuve actuelle sans hypothèses d'évolution de la morphologie du fleuve ;
- événement centennal dans les conditions futures à 100 ans : niveau moyen des océans relevé d'1 mètre pour tenir compte de l'évolution du niveau de la mer liée au changement climatique à échéance 100 ans. La ligne d'eau dite « sécuritaire » intègre une évolution du lit du fleuve avec l'éventualité de travaux sur l'estuaire de la Loire (hypothesée « sécuritaire » mais non d'actualité) et une évolution des

57

MERCI DE VOTRE ATTENTION

